

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie quantitative

L'INTITULE DU MEMOIRE

L'évaluation de l'orientation de la politique budgétaire en Algérie

Préparé par :

- BOUHRAOUA Katia
- BOUHERRAR Wissame

Dirigé par :

M^f BOUGHIDENE Rachid

Jury :

Président : M^f KACI Boualem

Examineur : M^f KACI Said

Rapporteur : M^f BOUGHIDENE Rachid

Promotion 2018-2019

Remerciements

En préambule à ce travail, nous remercions Dieu, le tout puissant de nous avoir aidé dans les moments les plus difficiles, de nous avoir donné la force d'accomplir ce travail et de le mener jusqu'au bout.

Nous tenons également à remercier chaleureusement et à exprimer notre plus profonde gratitude envers notre encadreur M^r BOUGHIDENE rachid pour tout l'effort qu'il a fourni pour nous encadrer, nous orienter, nous aider et nous conseiller et aussi pour son soutien.

On adresse nos sincères remerciements à tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes qui par leur paroles, leur écrits, leur conseils et leur critiques, ont guidé nos réflexions et ont accepté de nous rencontrer et répondre a nos questions durant notre recherche.

A tous les étudiants de la promotion 2018/2019 option : Economie quantitative, ainsi on tient à remercier Mr Abderrahmane Fares le responsable de la spécialité pour les bonnes conditions d'études qui sont autant fructueuses.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de jury d'avoir accepté d'être témoins et de juger notre travail.

DEDICACE

A l'aide du dieu tout puissant, on a pu achever ce travail qu'on dédie :

A la mémoire de mes chers défunts ; ma mère et « Racim » qu'ils puissent être fiers de moi ;

A toute ma famille qui m'ont toujours orientés et encouragés pour réussir ce travail;

A ma binôme « WISSAME », à qui je souhaite une bonne continuation dans sa vie ;

A toutes mes copines à qui je souhaite bonheur et réussite.

KATIA

A toute ma famille Dont je ne pourrais compenser les sacrifices qu'ils ont consentis pour mon éducation et mon bien être ;

A ma binôme « KATIA », à qui je souhaite une bonne continuation dans sa vie ;

A tous mes amies sans exceptions.

WISSAME

Liste des abréviations

- ❖ **ADF** : test de dickey-fuller augmenté
- ❖ **AIC** :akaike information criterion
- ❖ **DA** : dinars algérien
- ❖ **DEP** : dépenses publique
- ❖ **DS** : differency stationnary
- ❖ **FMI** : le fonds monétaire international
- ❖ **HP** : hodrick-prescott
- ❖ **KPSS** : kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin
- ❖ **LFI** : loi de finance initiale
- ❖ **LFR** : loi de finance restrictive
- ❖ **OCDE** : l'organisation de coopération et de développement économique
- ❖ **PCSC**: programme complémentaire de soutien à la croissance
- ❖ **PIB** : produit intérieur brut
- ❖ **PP** : Phillips-perron
- ❖ **PSRE** : plan de soutien à la relance économique
- ❖ **RCT** : recettes publique
- ❖ **SC** : schwarz criaterion
- ❖ **T-CAL** : la valeur calculée
- ❖ **TS** : trend stationary
- ❖ **T-TAB** : la valeur tabulée
- ❖ **VAR** : vecteur auto régressif
- ❖ **VECM** : modèle vectoriel à correction d'Erreur.

Liste des tableaux et figures

Listes des tableaux et figures

❖ Listes des figures et graphes

Figure n°1 : Effet d'une politique budgétaire expansive sur la théorie keynésienne.....	14
Graphe n° 1 : Evolution des recettes fiscales.....	35
Graphe n°2 : L'évolution des recettes pétrolières.....	37
Graphe n°3 : La part des recettes ordinaires dans les recettes totales (1970-2017).....	38
Graphe n°4 : Evolution des recettes non fiscales en Algérie.....	40
Graphe n°5 : Evolution des dépenses de fonctionnement en Algérie.....	43
Graphe n°6 : Evolution des dépenses d'équipements en Algérie.....	44
Figure n°2 : Représentation du filtre HP	53
Figure n°3 : Décomposition du solde budgétaire Le filtre HP.....	55
Figure n°4 : évolution du Logarithme du PIB en Algérie (1970-2017).....	57
Figure n°5 : évolution du logarithme de la dépense publique en Algérie (1970-2017).....	58
Figure n°6 : évolution du Logarithme du RCT en Algérie (1970-2017).....	58
Figure n°7 : Réponses impulsionnelles (analyse des chocs).....	71

❖ Liste des tableaux

Tableau n°1 : Evaluation des recettes fiscales entre 2012 et 2016.....	38
Tableau n°2 : Les dépenses budgétaires en milliards de DA.....	41
Tableau n°3 : Test de racine unitaire (ADF).....	59
Tableau n°4 : Test de racine unitaire (PP).....	60
Tableau n°5 : test de racine unitaire (KPSS).....	61
Tableau n°6 : Ordre d'intégration.....	62

Tableau n°7 : test de cointégration	63
Tableau n°8 : Estimation d'un modèle VECM.....	64
Tableau n°9 : résultats du test d'autocorrélation	66
Tableau n°10 : résultat de test d'hétéroscédasticité	67
Tableaux n°11 : test de normalité des résidus.....	67
Tableau n°12 : Résultats du test de causalité au sens de Granger entre les variables.....	68
Tableau n°13 : La variance de l'erreur de prévision de la variable IDS.....	69
Tableau n°14 : Réponses impulsionnelles (analyse des chocs).....	70

Sommaire

Liste des abréviations

Listes des tableaux et figures

Introduction générale.....	1
Chapitre1 : Eléments sur la politique budgétaire	3
Section 01 : Généralités sur la politique budgétaire.....	3
Section 02 : Les fondements théorique de la politique budgétaire.....	11
Section 03 : Le budget de l'Etat et loi de finance.....	17
Chapitre 02 : politique de développement et finances publiques en Algérie.....	26
Section01 : Rappel sur l'économie de développement en Algérie.....	26
Section 02 : Analyse de la politique budgétaire en Algérie.....	32
Chapitre03 : Evaluation de l'orientation de la politique budgétaire en Algérie.....	45
Section 01 : Fondements de l'économétrie des séries temporelles.....	45
Section 02 : Evaluation du solde structurel.....	50
Section 03 : Impact des dépenses publiques sur la croissance économiques en Algérie..	56
Conclusion générale.....	73

Bibliographie

Annexe

Introduction générale

Introduction générale

L'Etat, en tant que puissance publique, est sans cesse à la recherche de l'équilibre macroéconomique. Ainsi, il intervient pour orienter l'économie en utilisant différents moyens et instruments ; principalement en mettant en œuvre une politique budgétaire, monétaire ou mixte.

Depuis quelques années, nombreux sont les pays qui orientent de plus en plus leur politique économique en fonction d'objectifs à moyen terme. Cette tendance s'explique notamment par le souci de réduire les anticipations inflationnistes en maîtrisant l'expansion monétaire ; ce qui implique que les budgets adoptés chaque année par les autorités soient cohérents à moyen terme.

La politique économique consiste à utiliser le budget de l'Etat pour atteindre certains objectifs. Autrefois le budget de l'Etat ne jouait pas de rôle économique. Il servait seulement à procurer des ressources à l'Etat afin d'assurer le bon fonctionnement des administrations. C'est seulement à partir de la crise des années 30 que les autorités économiques ont commencé à considérer le budget, comme un instrument de politique économique.

Les analyses de l'économiste J.M. Keynes en 1936 ont donné une justification théorique à cette idée en montrant que l'utilisation du budget pouvait influencer la demande des agents économiques. Le budget de l'Etat peut être donc utilisé dans le cadre d'une politique de régulation de la conjoncture. Il est appréhendé comme le moyen le plus efficace pour résorber le chômage et entretenir une forte croissance. Le mécanisme des multiplicateurs budgétaires montre qu'une baisse de taux de l'impôt ou une augmentation des dépenses publiques engendre un accroissement du revenu plus important que le montant du déficit budgétaire¹.

La politique budgétaire peut être considérée comme « une subdivision de la politique économique qui permet au gouvernement ; par l'intermédiaire du budget de l'Etat ; d'agir sur le montant globale des dépenses, des recettes et du solde budgétaire afin d'assurer la bonne utilisation des fonds publics ; et son contrôle par les principes budgétaires »²

A l'instar des autres pays en développement ; l'Algérie dispose d'un budget, Dès 2000, le gouvernement algérien a lancé des plans de relance budgétaire s'étalant jusqu'à 2014. Cela

¹ Ahmed.S, J –M Albertini, << lexique d'économie >> p 585.

² Gehanne, G.P.Dictionnaire thématique de science économique et social.P 494.

Introduction générale

a permis la réalisation d'une croissance économique continue et soutenue, d'abord avec le programme triennal de soutien à la relance économique (PSRE 2001-2004). Cette dynamique a été consolidée par le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC 2005-2009).

La politique budgétaire en Algérie joue un rôle important dans la stabilisation macroéconomique dans un contexte d'amélioration de l'allocation des ressources notamment au profit de l'activité économique.

A la lumière de ce constat, notre problématique essaie de répondre à la question principale suivante : quelle évaluation peut-on porter à la politique budgétaire en Algérie ?

De cette problématique découle d'autres questions que nous jugeons important de souligner.

- Quelles est la situation du solde des finances publiques en Algérie ?
- Quel est l'impact des recettes et dépenses sur le Produit Intérieur Brut en Algérie ?

Afin de répondre à cette problématique, qui s'inscrit dans un cadre d'analyse macroéconomique, nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres.

Nous considérons le premier chapitre comme étant un chapitre préliminaire dans lequel nous essayerons de reprendre les principaux concepts et théories explicatives des finances publiques sans toutefois être trop exhaustives. Nous soulignons que ce chapitre nous permettra également de comprendre l'importance de la politique budgétaire pour un pays.

Le deuxième chapitre de ce présent travail portera sur les finances publiques en Algérie. La compréhension du processus ayant présidé les décisions en matière de recettes et de dépenses publiques en Algérie ne peut être dissocié de son histoire de développement depuis 1962. C'est pour cette raison que nous avons jugé utile d'illuminer le lecteur dans une première section par un bref rappel du processus de développement en Algérie avant d'entamer dans une deuxième section les détails sur la nature et les montants de recettes et dépenses publiques en Algérie. L'objectif de ce travail ne serait, bien évidemment, atteint sans un troisième chapitre qui portera sur l'estimation du solde structurel et conjoncturel et l'étude de l'impact des dépenses et recettes sur le PIB via une modélisation VECM adéquate pour notre cas d'étude.

Chapitre 1 :
Eléments sur la politique
budgétaire

Chapitre 1 :

Eléments sur la politique budgétaire

Introduction

A la fin de la deuxième guerre mondiale, le rôle de l'Etat dans la vie économique à évoluer de manière remarquable. Afin d'atteindre ses objectifs, l'Etat fait recours à plusieurs politiques économiques. La politique budgétaire englobe les dimensions structurelles et conjoncturelles et elle a longtemps été l'instrument privilégié des autorités économiques pour réguler la conjoncture.

Dans ce chapitre, qui porte sur des notions de base de la politique budgétaire, nous présenterons dans la première section quelques généralités sur la politique budgétaire. Nous développerons ensuite dans une deuxième section les fondements théoriques de la politique budgétaire. Nous terminerons ce chapitre par une troisième section qui abordera le budget de l'Etat et les lois de finances.

Section 1 : Généralités sur la politique budgétaire

La politique budgétaire a connue son essor au 20^e siècle et doit beaucoup aux travaux de John Maynard Keynes. Cette nouvelle approche des problèmes économiques et financiers va séduire de nombreux gouvernements après la seconde guerre mondiale, car le maniement de la politique budgétaire paraît à la fois mécanique et simple.

1.1. Définition de la politique budgétaire

Une politique budgétaire est une politique économique qui privilégie l'outil budgétaire au détriment de l'outil monétaire. Globalement la politique budgétaire « désigne l'action des pouvoirs publics exercée par le biais du budget de l'Etat, dans le but d'influer sur la conjoncture économique »¹.

¹ M. Caron, budget et politique budgétaires, p. 31.

La politique budgétaire, est une politique économique conduite au moyen du budget de l'Etat pris globalement, incluant l'action par les recettes et l'action par les dépenses publiques². Elle vise à agir sur la situation économique par l'intermédiaire du budget de l'Etat. L'action par le budget peut être réalisée par l'intermédiaire :

- Des recettes fiscales ;
- Des dépenses budgétaires ;
- Du solde budgétaire.

La politique budgétaire est une politique qui consiste à utiliser les variations de l'équilibre budgétaire de l'Etat pour atteindre certains objectifs, qui pourrait assigner la stabilisation de l'activité économique, une distribution équitable des ressources entre générations et à l'intérieur d'une génération donnée, la promotion d'un sentier de croissance optimal fondée sur l'accumulation du capital, et perte de soutenabilité de la politique budgétaire réduit son efficacité au regard de tous les objectifs à la fois, il correspond à l'ensemble des modifications de l'imposition ou des dépenses publique.³

1.2. Les objectifs de la politique budgétaire

La politique budgétaire vise donc à réaliser les objectifs du « carré magique » de Nicholas Kaldor : plein-emploi (évalué par le taux de chômage) ; stabilité des prix (mesurée par le taux d'inflation) ; croissance économique (mesurée à partir du taux de croissance du PIB) et l'équilibre extérieure (évalué par le solde de la balance de paiements courant).

1.2.1. Objectifs conjoncturels

Selon Keynes, c'est la demande qui est déterminante pour le niveau de production et la régulation de l'activité économique doit passer par l'action sur les différents composants de la demande globale.

La politique budgétaire se caractérise par un ensemble d'interventions a court terme, destinées à corriger certains déséquilibres liés aux mouvements cycliques d'expansion et de récession tels que le chômage, l'inflation, qui perturbant la recherche de plein emploi et une croissance équilibrée.

² A. Beitone et al, dictionnaire des sciences économique, p.326.

³ M. Burda. et Ch. Wyplosz; macroéconomics : A european text, p.434.

En situation de baisse conjoncturelle, le niveau de la demande globale est insuffisant pour permettre le plein-emploi des facteurs de production. L'Etat peut alors pratiquer une politique de relance de la demande (ou politique budgétaire expansionniste) par les deux instruments suivants :

- Une hausse des dépenses publiques : elle agit sur le niveau de la consommation publique et de l'investissement public, mais aussi sur le niveau des investissements privés, de la consommation privée ou des exportations.
- Une baisse des impôts : elle peut agir sur la consommation privée, sur l'investissement privé, ou sur les exportations.

1.2.2. Les objectifs structurels

La politique budgétaire structurelle vise, à apporter des changements en profondeur aux structures économiques et à l'appareil productif d'un pays. Elle affecte surtout les décisions d'investissement des entreprises et ses effets ne se font sentir qu'à plus long terme. Sur les structures, les effets de cet interventionnisme sont multiples. En effet, l'utilisation des dépenses publiques dans le but de modernisation et de développement d'un pays en finançant certaines infrastructures est multiforme. Il s'agit de dépenses publiques d'investissement, considérées comme étant fortement productives en ce qu'elles concourent à l'accroissement du patrimoine de l'Etat ou favorisent le développement de l'appareil de production de la nation.

L'Etat peut ainsi favoriser l'implantation des entreprises nouvelles en accordant des subventions à l'investissement, des bonifications d'intérêts (dans le cadre des crédits ou des dégrèvements fiscaux).

1.3. Limites de la politique budgétaire

1.3.1 Les anticipations des agents économiques

Cette limite, qui s'applique d'ailleurs à toute politique économique, tient à la capacité d'anticipation des agents économiques, par exemple s'ils observent une augmentation des dépenses publiques et l'accroissement de déficit budgétaire ; ils peuvent anticiper une augmentation future des impôts (ou une réduction des dépenses), de sorte qu'ils épargnent le supplément des ressources. Dans ce cas, l'effet escompté de relance de la production par la politique budgétaire est annulé. Ce phénomène, mis en avant par les économistes néoclassiques, est appelé « équivalence Ricardienne ».

En économie, une anticipation est une estimation des valeurs futures d'une variable économique (inflation, revenu, taux d'intérêt salaire, stock...) par un agent économique, et elle fonde ses décisions. Les anticipations ont pris une part de plus importante dans l'explication de la conjoncture économique et de nombreux modèles économiques tentent de les formaliser et de les intégrer dans les analyses, notamment dans le domaine de la politique économique.

1.3.2. Les fuites d'une économie ouverte

La politique budgétaire connaît, des limites qui tiennent compte du degré d'ouverture des économies entre elles, c'est-à-dire « leurs niveaux de participation aux échanges internationaux ». La conduite d'une politique budgétaire qui serait menée sans tenir compte des effets de la contrainte extérieure peut engendrer des effets imprévus, car contraire aux buts qu'elle entend se fixer. Par exemple s'ils pratiquent une politique expansionniste de relance de la consommation, donc les agents disposant d'un supplément de revenu qu'ils entendent dépenser alors que les entreprises nationales ne peuvent pas faire face à cette demande, ce sont les entreprises étrangères qui tirent profit de cette demande excédentaire.

1.4. Les typologies de la politique budgétaire

La politique budgétaire consiste à voir comment l'action sera faite, et cela, selon les différentes situations économiques du pays, ce qui nous conduit à constater les différents types de la politique budgétaire afin d'atteindre les objectifs visés.

1.4.1. La politique budgétaire expansionniste

Une politique budgétaire expansionniste implique une hausse à long terme des dépenses publiques dépassant les recettes fiscales et est généralement effectuée en période de récession. Par ailleurs une politique budgétaire est dite expansionniste, lorsque le gouvernement dégrade le solde public (hausse des dépenses, baisse des recettes) avec l'espoir d'accroître l'activité économique, tout en sachant que l'augmentation de la dette publique devra être contrebalancée par de futures politiques de rigueur. L'augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires qui sont pour partie consommés, pour partie récupérés par les administrations publiques sous forme d'impôts et de cotisations sociales⁴.

⁴ Bonnaz. H, Les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économiques, Paris 1996, p64.

1.4.2. La politique budgétaire restrictive

C'est le contraire de la politique expansionniste c'est-à-dire il alourdit la fiscalité ou réduit les dépenses publique par exemple pour répondre à une situation d'inflation ou de déficits extérieurs importants⁵.

La politique budgétaire restrictive est conduite lorsque les dépenses publiques sont inférieures aux recettes fiscales. Elle est habituellement engagée en vue de payer la dette de gouvernement. En générale, le gouvernement met en œuvre cette politique dans le but d'éviter l'accumulation des déficits publique qui gonflerait la dette publique, et donc le service de la dette ; de freiner l'inflation quand elle trop élevée perturbe le bon fonctionnement économique.

1.4.3. La politique budgétaire volontariste

En cas de forte dégradation de conjoncture économique, les gouvernements peuvent être tentés de mener une politique budgétaire volontariste. Une telle politique consiste à soutenir l'activité économique à court terme, en faisant jouer le « multiplicateur keynésien » qui permet de compenser la faiblesse des dépenses privés par un accroissement des dépenses publiques. En effet une augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires qui sont pour partie consommée, pour partie épargnée et pour partie récupérés par les administrations publiques sous forme d'impôts et cotisations sociales.

1.4.4. La politique budgétaire de demande

La politique budgétaire de la demande est elle aussi d'inspiration keynésienne, elle est conduite par les pouvoirs publics et vise à augmenter de la demande tout en augmentant les investissements publics et la consommation de secteur public, et ce en essayant de favoriser la consommation privée.

Cette dernière peut toutefois conduire à une hausse des dépenses et une baisse des recettes, ce qui peut engendrer des déficits qui ne pourrait être financés que par l'emprunt (une hausse de la dette publique). On utilise cette politique pour contrôler le niveau de la demande dans l'économie.

⁵ L. Bonnazh, op cit, p68, 70.

1.4.5. La politique budgétaire de l'offre

Cette dernière politique, est menée en vue d'améliorer le fonctionnement des marchés. De cette manière, elle améliore la capacité de l'économie à produire et ainsi à décaler la courbe de l'offre globale vers la droite, ce qui devrait permettre à l'économie de se développer d'une manière non-inflationniste. Si l'Etat diminue ses prélèvements sur les entreprises (baisse d'impôts, versement d'aides et de subventions), la compétitivité nationale s'améliorera et les entreprises pouvant produire à moindres coûts, elles baisseront alors leur prix, augmentant indirectement le pouvoir de l'achat, et par suit, les quantités vendues, ce qui demandera un accroissement de capacité de la production, donc des investissements.

1.5. Les règles de la politique budgétaire

Les préoccupations croissantes liées aux dérapages et aux craintes pesant sur la soutenabilité de l'endettement ont poussé plusieurs gouvernement à adopter des règles visent à assurer de façon crédible et durable la maîtrise des finances publiques, tout en permettant à la politique budgétaire de jouer son rôle de stabilisation contra cyclique. Ces règles représentant pour les gouvernements autant de contraintes qui limitent l'usage discrétionnaire de la politique budgétaire, mais aussi l'assurance qu'ils pourront demain faire face a des chocs imprévus. Les règles de la politique budgétaire sont généralement mises en place pour consolider des plans d'ajustement budgétaire, c'est-à-dire rendre durable les efforts de réduction des déficits publics⁶.

1.5.1. Définition de la règle budgétaire

Les règles budgétaire sont des principes juridiques qui concernant l'élaboration, le vote et l'exécution du budget de l'Etat. Elles sont destinées à assurer une plus grande transparence de l'intervention de l'Etat et un meilleur contrôle de l'exécutif par le parlement⁷.

D'une manière générale, les règles budgétaire donnent un ancrage normatif à un cadre pluriannuel et jouent un rôle déterminant dans les résultats d'une politique budgétaire. Elles peuvent s'appliquer à divers agrégat tels que les mesures des dépenses publiques, des recettes, du solde ou de la dette⁸.

⁶ F. Huart, « économie des finances publiques », la revue de trésor.

⁷ A. Beitone, op cit, p.408.

⁸ OCDE, la procédure budgétaire au Luxembourg : analyse et recommandation, p. 29.

1.5.2. Les propriétés d'une règle budgétaire

Définir les qualités d'une règle budgétaire « idéal » revient à énoncer un ensemble de propriétés que doit vérifier une règle budgétaire dont l'objectif ultime est d'assurer la discipline budgétaire.

Une règle budgétaire doit vérifier les propriétés suivant⁹ : être en adéquation avec l'objectif affiché ; être clairement définie ; avoir des fondements analytiques robustes ; être transparente, notamment auprès de l'opinion publique ; présenter une cohérence générale, c'est-à-dire à la fois interne et externe ; être simple, souple et crédible.

1.5.3. Typologie des règles budgétaires

Les règles relatives aux finances publiques sont aujourd'hui répondues. Ces règles diffèrent selon l'indicateur budgétaire retenu, le niveau d'administrations publique concerné par la règle, la définition de la cible (en terme réels ou nominaux, avec un plafond ou un taux de croissance), la date de l'introduction de la règle, l'horizon considéré, le statu de la règle (politique, légale ou constitutionnelle), le rôle des institutions budgétaires indépendantes, les mesures éventuelles en cas de non-respect de la règle, les clauses d'exemption, et le degré de couverture des finances publiques par la règle.

1.5.3.1. Règles de solde budgétaire

Les règles devraient s'attaquer aussi directement que possible à la cause sous-jacente de ladite situation budgétaire. Elles ne doivent pas être non plus trop rigides, elles doivent être aisément comprises et suivies par les membres du parlement et le public, avoir une large couverture et être mises en œuvre facilement. Trois principaux aspects sont avancés, à savoir :

a) Règle de solde budgétaire structurel :

Cette évaluation du solde structurel s'opère généralement en deux étapes. Deux principales méthodes sont généralement utilisé pour évaluer la production potentielle : une méthode statistique d'extraction de la tendance et une méthode structurelle consistant à évoluer la fonction de production de l'économie. Le déficit structurel correspond au déficit public qui ne tient pas compte des éléments conjoncturels. Il concerne les dépenses courant de l'Etat, des collectives territoriales et de la sécurité sociale.

⁹A. Barbier-Gauchard, intégration budgétaire européenne : enjeux et perspectives les finances publiques européennes, p.80.

L'objectif d'un solde structurel excédentaire vise principalement à laisser les stabilisateurs automatiques fonctionner et à disposer de marges de manœuvre budgétaires (sans risquer un déficit public « excessif » lorsque les conditions cycliques sont défavorables.

b) Règle de solde budgétaire courant :

La règle d'or est l'un des aspects du « pacte budgétaire » entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013¹⁰. Cette règle impose que le déficit budgétaire structurel d'un pays ne dépasse pas 0,5% de son PIB.

La « règle d'or » correspond à un type de règle budgétaire qui permet les déficits dans la limite de montant des investissements. Le principe d'une règle d'or est que les dépenses de fonctionnement doivent être financées par des impôts, mais que les dépenses d'investissement, qui préparent l'avenir, doivent être financées par le recours à l'emprunt. Ainsi la règle d'or a pour objectif final un retour progressif à l'équilibre budgétaire des pays membre¹¹ qui l'adoptent. Cet objectif doit être tenu « à moyen terme », sans autre précision.

c) Règle budgétaire primaire

Un déficit primaire correspond à un solde négatif du budget des administrations publiques non compris les intérêts versés sur la dette et les revenus d'actif financiers reçus. Dans le cas inverse on parle d'excédent budgétaire primaire. Le solde primaire constitue un indicateur important de la situation budgétaire d'un pays et des risques d'évolution non contrôlée de l'endettement public.

Le solde primaire dépend de l'évolution des recettes (impôts et prélèvements) et des dépenses décidées par les pouvoirs publics. Le montant des intérêts dépend, pour sa part, des taux d'intérêt sur la dette passée et du montant de celle-ci.

1.5.3.2. Règle de dette

La règle de la dette est exprimée en terme brut, cela peut inciter à céder divers actifs publics pour la réduire, ce qui ne sera pas optimal au regard de la variabilité budgétaire si la perte des revenus tirés des actifs dépasse l'économie réalisée sur le service de la dette, afin d'éviter cela, les choix en matière de politique de la dette devraient s'appuyer sur une analyse systématique

¹⁰ Il s'agit des règles budgétaires élaborées dans le cadre de l'intégration économique au sein de l'Union Européenne

¹¹ Cela concerne évidemment les pays membre de l'Union Européenne

1.5.3.3. Règles de dépenses :

D'application simple, les règles pourtant sur la nature des dépenses publiques fixent des limites sur le niveau des dépenses primaire, ou de fonctionnement en termes absolus, en taux annuel de croissance, ou en pourcentage du PIB. De telles règles n'agissent pas directement sur l'objectif de soutenabilité de la dette car elles n'impliquent pas nécessairement une contrainte sur le niveau des recettes. Mais une fois combinées avec d'autres règles (règle d'équilibre budgétaire, règle d'endettement), elles peuvent constituer un outil de gestion budgétaire suffisamment efficace pour déclencher un mouvement de consolidation fiscale.

1.5.3.4. Règles de recettes

Bien qu'elles soient la contrepartie des règles de dépenses, elles ne poursuivent pas des seuils planchers ou plafond sur les recettes, ces règles visent avant tout à soutenir ou améliorer la perception de recette fiscale et empêcher un fardeau fiscal trop élevé. A la différence des précédentes règles, celles-ci n'agissent pas directement sur le control de la dette publique étant donné qu'elles ne fixent pas de contraintes particulières sur le niveau de dépenses.

De manière plus générale, il est important de garder à l'esprit les objectifs, parfois complémentaires, parfois substituables, des règles budgétaires sur la soutenabilité macro budgétaires des Etats ou juridictions locales.

1.6. Les critères d'évaluation d'une règle budgétaire

Les caractéristiques de la règle budgétaire déterminent sa crédibilité auprès des marchés de capitaux et son efficacité pour atteindre les objectifs du gouvernement¹². Une règle budgétaire bien conçue doit :

- Avoir fait preuve de son efficacité et être soutenue par des mesures bien définies ;
- Être bien définie et transparente et cibler l'objectif ;
- Être compatible avec les autres règles et les objectifs du gouvernement ;
- Être suffisamment flexible pour s'adopter en cas de chocs exogènes sur lesquels les autorités n'ont pas de contrôle.

¹² OECD ; Etudes économiques de l'OCDE, p.105.

Section 2 : Les fondements théoriques de la politique budgétaire

C'est avec la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie de Keynes(1936) qu'est conceptualisée l'utilisation de la politique budgétaire pour influencer le niveau de la demande agrégée. Alors que la théorie néoclassique se préoccupait essentiellement de la solvabilité, les analyses de Keynes conduisant à privilégier les flux de dépenses et de recettes publiques, et mettant au second rang les considérations relative au stock de la dette.

La dette résultat de l'accumulation des flux : cette simple évidence a longtemps été ignorée de vue, c'est surtout après les années 1970, avec l'utilisation abusive de la politique budgétaire, conduisant à des déficits systématiques et une forte croissance de ratio de dette public/PIB, que la préoccupation de la dette est revenu au premier plan, dans lesquels les effets de la politique budgétaire dépendent du niveau d'endettement.

A cet effet de nombreuses recherches théoriques et empiriques se confrontent pour mettre en évidence le rôle important que peut jouer la politique dans le développement et la croissance à long terme.

2.1. L'approche keynésienne

John Maynard Keynes est le premier économiste à avoir théorisé la politique budgétaire. En 1936 Keynes, dans son ouvrage « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », justifie par des arguments théoriques l'intervention économique de l'Etat.

L'approche keynésienne repose sur un ensemble d'hypothèses dont les deux principales sont les suivantes :

- Faible rigidité de l'offre ;
- Rigidité des prix relatifs à court terme, qui conduit à la détermination de la demande des ménages par le revenu courant.

Keynes a recommandé vivement entre les deux guerres l'interventionnisme budgétaire en montrant une politique soutenue, Selon lui le budget de l'Etat joue un rôle actif et engendre des effets positifs sur l'ensemble de l'économie et régler les déséquilibres économiques qui peuvent apparaître, ces effets sont appelé effets multiplicateurs.

Keynes souhaite assurer le plein emploi en agissant sur la demande, dans le cadre de la politique budgétaire. Pour cela il utilise l'effet « multiplicateur d'investissement », qui est un accroissement plus que proportionnel du revenu national.

2.1.1. Effet de multiplicateur

La théorie keynésienne montre qu'il existe un effet multiplicateur des dépenses publiques pour justifier le recours à l'accroissement de la dépense publique. Cela aurait pour effet d'augmenter les revenus, les salaires versés aux travailleurs, les profits perçus par les entreprises ou encore les intérêts. Selon cette théorie, une part de ces revenus est consommée, le reste, épargné. Les entreprises vont ainsi pouvoir augmenter leur investissement et augmenter le niveau d'embauche car la demande augmente. Ce processus cyclique va se produire tant que la propension à consommer sera élevée.

Si les dépenses augmentent, les revenus augmenteront en parallèle et le supplément de revenu permettra d'accroître la consommation. Ainsi, en période de sous emploi, augmenter les dépenses publiques va permettre de faire redémarrer ce cycle. Le supplément de revenu créé par l'Etat est supérieur aux dépenses qu'il a fait au départ : Le coefficient d'accroissement constitue le multiplicateur budgétaire.

L'augmentation de la demande peut être concrétisée par l'augmentation des taux d'impositions, ou par le recours à l'emprunt. Mais dans le premier cas, l'effet multiplicateur ne sera qu'une initiale. Dans le second cas en revanche, l'emprunt sera à priori rapidement remboursé car la reprise de l'activité générera d'importantes rentrées d'argent ; mais pour y parvenir l'Etat doit donc s'endetter.

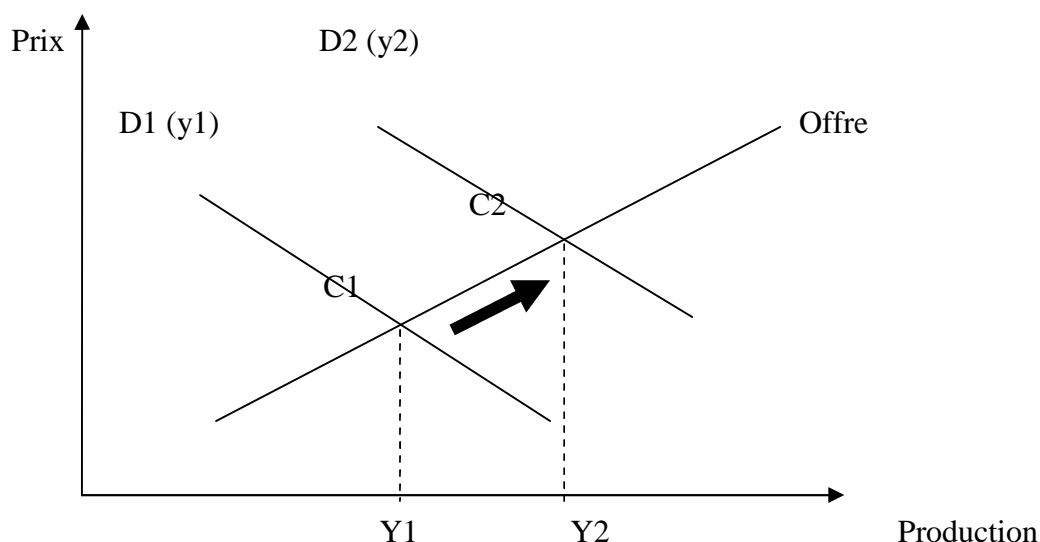
Donc le mécanisme de l'effet multiplicateur est le suivant :

L'Etat, par une politique de commandes publiques (traditionnellement les travaux publics), relance partiellement certains secteurs économiques. Cette intervention étatique a pour conséquence de favoriser l'investissement d'entreprises ayant bénéficié de commandes publiques, de créer des emplois et de distribuer les revenus favorisant la relance de la consommation qui à son tour, va favoriser autres entreprises du secteur privé. Pour se développer, elles embaucheront à leur tour, créeront des revenus et ainsi de suite¹³.

¹³ C. Cyrille, « finance publique », centre de publication universitaire, 2001-2002, Paris, P35.

Dans le cadre du modèle « offre agrégée, demande agrégée », la théorie keynésienne suppose que la courbe d'offre est faiblement croissante (la pente de la courbe de l'offre est faible) : les producteurs peuvent faire varier leur offre à la hausse ou à la baisse moyennant une faible variation de prix, parce que les prix(ou les salaires) sont rigides à court terme, ou parce qu'il existe des marges de capacités inemployées. La courbe de la demande agrégée est décroissante en raison de l'impact négatif de l'inflation sur la demande des biens et services via un effet d'encaisses réelles ou par la hausse endogène du taux d'intérêts. Une relance budgétaire (par hausse des dépenses ou baisse des recettes) se traduit par déplacement vers la droite de cette courbe de la demande, ce qui élève la production et le revenu sans hausse importante du niveau général des prix¹⁴.

Figure 01 : effet d'une politique budgétaire expansive sur la théorie keynésienne



Toute augmentation de dépenses implique une augmentation de la demande qui entraîne une augmentation plus que proportionnelle du produit national(y), car elle induit d'autres dépenses supplémentaires. Par exemple, lorsque la dépense publique s'accroît, cela engendre des revenus supplémentaires distribués aux ménages du moment ou les entreprises sont incitées à embaucher plus afin d'honorer cette demande. La consommation va donc s'accroître à son tour, ce qui implique un impact final sur le produit national plus fort que l'impulsion initialement donnée sur les dépenses publiques. C'est le mécanisme du multiplicateur keynésien¹⁵.

2.2. Approches classiques et néoclassiques

2.2.1. Chez les classiques

¹⁴ Bennassy. A, al « la politique économique » p189.

¹⁵ Cartelier. J, « l'économie de Keynes » 1995

Pour les classiques, l'Etat doit tout le temps équilibrer son budget, quelque soit la conjoncture. La règle en est que le gouvernement doit diminuer ses dépenses en période de baisse de l'activité ; parce que ses recettes fiscales diminuent nécessairement à ce moment-là. En période d'expansion, lorsque ses recettes sont élevées et croissantes, il doit accroître ses dépenses dans les services élémentaires.

Toujours dans cette conception, le rôle de l'Etat est limité au minimum car toute invitation de sa part dans la sphère économique est inefficace, voire préjudiciable. Selon eux la régulation de l'activité économique doit être laissée au mécanisme spontané du marché, (le principe de main invisible).

Selon le « théorème d'équivalence ricardienne » une dépense budgétaire supplémentaire pour relancer l'activité économique ne sert à rien, en effet si l'Etat augmente ses dépenses, le secteur privé va anticiper une augmentation des impôts futurs des taux d'intérêt ; logiquement, les décideurs privés vont alors réduire leur projet : les dépenses publiques augmentent, mais les dépenses privées diminuent. La dépense globale (G) du pays n'augmente donc pas et il n'y a pas d'effet sur la croissance économique. Selon les libéraux, le budget doit simplement refléter la situation économique sans chercher à la modifier : l'équilibre budgétaire doit être respecté.

2.2.2. Chez les néo-classiques

Dans cette optique néoclassique, la politique budgétaire est totalement inefficace, et complètement opposée à la politique Keynésienne. Lorsque l'Etat a recours à l'emprunt pour financer les dépenses, cela provoque une hausse du taux d'intérêt qui déprime la demande privée ; cette critique repose sur les arguments distincts :

- ✓ L'éviction financière : la hausse du déficit public provoque une hausse de taux d'intérêt qui déprime la demande privée (effet d'éviction).
- ✓ Effet d'éviction : augmentation des titres publics = pour attirer l'épargne l'Etat va augmenter les taux d'intérêts par rapport à des titres privés = Donc ces augmentations des taux vont baisser l'investissement privé = effet négatif sur la sphère privée.

L'efficacité de la relance est donc contrecarrée par les anticipations des agents. Dans ces conditions que faire ? Promouvoir l'équilibre budgétaire sur l'ensemble du cycle afin de ne pas peser sur l'épargne nationale, faire attention en amont à l'origine des fonds (neutralité fiscale) et en aval à l'utilité sociale des investissements publics. Cette opposition n'est plus pertinente, ils

marquent une préférence de plus en plus grande à la politique monétaire plutôt qu'à la politique budgétaire comme instrument de stabilité à court terme.

Tous les biens offerts par les entreprises vont finir par trouver un débouché, Une surproduction généralisée étant impossible. S'il peut y avoir momentanément des déséquilibres dans tel ou tel secteur économique, les prix s'ajustent finalement pour permettre le retour à l'équilibre. Cette argumentation sera critiquée par les keynésiens. D'une part, si les agents économiques préfèrent épargner leur revenu, une partie des produits sur le marché des biens et des services ne sera pas consommée.

De même, si les agents économiques n'ont pas suffisamment de pouvoir d'achats, ils ne peuvent pas consommer les produits proposés, Les entreprises restent avec des stocks invendus et l'équilibre ne réalise pas a fortiori avec l'apparition d'un phénomène de chômage. L'offre ne crée donc pas sa propre demande et il n'y a aucune automaticité des débouchés¹⁶.

2.3. La position des anti-keynésiens

Selon la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques, la politique budgétaire de stabilisation n'a aucun effet favorable sur l'activité. D'une part, les gouvernements utiliseraient la politique budgétaire à mauvais escient à des fins électoralistes et non à des fins de régulation ; les déficits publics seraient généralement trop élevés, conduisant une trop forte augmentation de dette publique.

D'autre part, les déficits publics seraient nuisibles en induisant une hausse des taux d'intérêt, en provoquant une baisse de la demande privée (puisque les agents anticipent les impôts qu'ils devront payer demain) et une baisse de l'offre (en raison de l'anticipation des effets néfastes des impôts futurs). La seule stratégie macroéconomique efficace consisterait à baisser les dépenses publiques ce qui permettrait une baisse de la fiscalité qui provoquerait une hausse de l'offre et de la demande.

En résumé, il nous semble que l'efficacité des dépenses supplémentaires dépend essentiellement de la structure productives du pays, autrement dit, si le pays a une base productive importante et diversifiée, à des moments de baisse conjoncture, l'Etat peu maintenir le niveau en compensant la baisse de la demande privée. En revanche dans un pays non diversifiée et l'offre est importée, la dépense publique supplémentaire ne va s'accroître les

¹⁶ M. Caron ; Budget et politiques budgétaires, p.50.

importations sous relance économique à long terme, les effets seront en termes durant la phase des dépenses expansionnistes.

Section 3 : budget de l'Etat et lois de finances

La notion du budget est sans doute contemporaine de l'idée d'un ensemble de comptes qui, pour une entité déterminée, permettent d'évaluer les possibilités financières offertes par des ressources ou un avoir quelconque¹⁷.

Le budget réalise la poursuite d'objectifs politiques mais le gouvernement doit rationaliser ses choix : déterminer des propriétés ; les organiser en fonction de calculs et de raisonnements compatibles avec la conjoncture économique et social. Cette méthode a fait naître la rationalisation des choix budgétaires.

Les économistes emploient la notion de « budget de l'Etat », tandis que les juristes parlent de « loi de finance ». Au fond, les deux définitions recouvrent sensiblement la même réalité, la définition économique est descriptive, alors que la définition juridique est normative¹⁸.

3.1. La nature du budget de l'Etat et ses caractéristiques

3.1.1. La nature du budget de l'Etat

Le budget de l'Etat est au cœur de l'activité financière et économique de la nation. Cette appréciation n'a pas toujours été vraie. En effet, l'économie libérale du 19^e siècle était caractérisée par une influence bien marginale de l'Etat. Aussi c'est l'aspect juridique de la procédure budgétaire qui retient l'attention des spécialistes des finances publique¹⁹.

Le terme budget de l'Etat est une notion évolutive, en terme simple, le budget de l'Etat peut être défini comme étant l'ensemble des comptes exprimant en une approche de «finances publiques », le programme annuel de ressources et de charges d'un Etat donné.

Le budget de l'Etat peut être défini comme étant « un document comptable qui évalue et prévoit les recettes et les dépenses annuelles de l'Etat et qui ne reçoit force exécutoire qu'après l'autorisation du parlement ». Cette définition apparaît bien restrictive au regard de la mission économique et sociale, que les Etats moderne s'arrogent, à travers l'effet de la redistribution des revenus et de la réallocation des ressources, par le biais des dépenses publiques. Il apparaît que le

¹⁷ A. Benmarouf, introduction a l'économie des finances publiques, p. 1.

¹⁸ M. Caron, Op cit, p13.

¹⁹ A. Benmarouf, Op cit, Page 2.

budget ne revêt plus qu'un aspect secondaire et purement comptable au sein d'un ensemble plus vaste qu'est la loi de finances²⁰.

Cette approche classique du budget, s'appuie sur le modèle français, et a été élaborée à l'époque de l'Etat gendarme, mais elle ne correspondait plus aux réalités financières et économiques du 19^e siècle, d'où une nouvelle définition du budget qui a été proposée le 19 juin 1956 en France, celle-ci, envisage uniquement le budget de l'Etat : « le budget de l'Etat prévoit et autorise en la forme législative les charges et les ressources de l'Etat .il est arrêté par le parlement dans la loi de finances qui traduit les objectifs économiques et financières du gouvernement »²¹.

Bien que cette loi ait marqué un progrès significatif dans la construction de la notion juridique du budget, la définition qu'il en donnée a soulevé quelques interrogations. D'une part, il ne précise pas la nature profonde du budget. D'autre part, il ne mentionne plus le porté annuel de l'autorisation budgétaire. C'est la raison pour laquelle une nouvelle définition du budget a été proposée le 04 octobre 1958.

D'une manière générale « le budget de l'Etat », est un Etat prévisionnel et limitatif ; sanctionné par une décision (dans le cadre de la loi de finances) ; le rendant exécutoire et l'assortissant de force contraignante, des dépenses et des recettes à réaliser au cours d'une période par l'Etat.²²

3.1.2. Les caractéristiques du budget de l'Etat

L'élaboration du budget est une des missions essentielles du pouvoir régional. IL reflète en chiffres la politique qui sera menée au cours de l'année budgétaire à venir et les moyens financiers qui seront mise en œuvre pour y parvenir. Dans cette optique, le budget est donc :

- **Un acte de prévision :** Le budget est une estimation des recettes et des dépenses pour une période déterminée ; en l'occurrence l'année budgétaire considérée. Un budget public est toujours établi avant son exécution effective. Cette première étape du mécanisme budgétaire se présente comme une opération à la fois systématique et obligation, quelles que soient les difficultés de la prévision et la nécessité de l'adapter en cours d'exécution.
- **Un acte d'autorisation :** L'acte d'autorisation constitue la seconde étape de l'opération budgétaire. Cette autorisation présente deux caractéristiques qui donnent au budget de l'Etat

²⁰ A. Benmarouf, Op cit, Page 6

²¹ C. bigaut, finances publiques droit budgétaire, p.25

²² A. Silem ; J. Albertini ; « lexique d'économie » ; p. 94.

toute sa spécificité. Elle revêt la forme d'une série d'autorisation donnée, sur la base du document prévisionnel, par le parlement au gouvernement. Cette caractéristique apparaît comme la conséquence nécessaire de l'existence d'un régime représentatif. Cette autorisation doit être préalable, c'est-à-dire qu'elle doit précéder les opérations d'exécution²³

4. Les différents aspects du budget de l'Etat

Nombreux sont les aspects du budget de l'Etat, à savoir :

4.1 L'aspect financier du budget de l'Etat

L'aspect financier du budget de l'Etat comporte les éléments suivants :

- ✓ **La prévision des ressources et des charges :** Elle comporte la détermination de certains objectifs dont le coût doit être évalué ainsi que le choix des moyens permettant de les atteindre : impôt, taxe ou emprunt. Le fait que le budget correspond à un programme d'action chiffré permet de distinguer d'autres documents financiers dont l'importance théorique et pratique apparaît également considérable²⁴.
- ✓ **Le budget et le compte :** Alors que le budget décrit des opérations destinées à être exécutées, le compte retrace des opérations qui ont effectivement été accomplies. Ce document permet non seulement d'apprécier la fidélité de l'exécution du budget, mais aussi le plus ou moins grand réalisme de la prévision budgétaire.
- ✓ **Le budget et le bilan :** Le budget correspond, dans un sens large à l'action future des pouvoirs publics. Le bilan donne une image aussi précise que possible de la situation financière à un moment déterminé. Il oppose un actif à un passif ; c'est-à-dire d'une part des valeurs immobilisées ou d'exploitation et des créances, d'autre part des capitaux propres et des dettes.
- ✓ **Le budget et le rapport économique et financier :** L'Etat absorbe généralement la plus grande part de la richesse nationale et se voit exercer une action ambitieuse dans le domaine de la production et de la répartition des richesses. A cet effet, il est indispensable que les gouvernements disposent d'une documentation précise sur l'Etat de l'économie et des finances.

²³ Merrouche Khadidja, Silva biote Carine Jacira « la politique budgétaire et la croissance économique cas de l'Algérie de 1970 à 2013 » mémoire de master en économie appliquée et ingénierie financière, université Bejaia 2013, page 8-10.

²⁴ P. Di Malta ; « finances publiques » ; p2-15.

4.2. L'aspect politique du budget de l'Etat

L'Etat de prévision des ressources trouve naturellement sa place parmi les instruments du pouvoir dans tous les pays, quel qu'en soit le régime politique. En revanche, le budget, au sens plein du terme, n'existe qu'à condition qu'une assemblée représentative autorise des organes exécutifs à réaliser les opérations financières prévues.

4.3. L'aspect juridique du budget de l'Etat

Le budget est généralement qualifié de loi ; mais la question qui se pose est de savoir si cette qualification est justifiée. Il apparaît tout d'abord que le budget constitue une décision du parlement, et s'analyse tout comme les autres décisions parlementaires. Ce n'est pas pour autant dans son intégralité une loi au sens matériel. En effet, la loi dans cette seconde acception, est une décision générale et impersonnelle.

5. Les principes d'élaboration du budget de l'Etat :

Les principes fondamentaux du budget relèvent, quant à leurs finalités originales, du souci de l'appareil législatif de disposer des outils nécessaires devant lui permettre d'accomplir convenablement sa mission de contrôle du pouvoir exécutif en ce qui concerne l'autorisation de percevoir les impôts et le souci des conditions d'utilisations des deniers publics.

L'évolution économique, politique et social à entrainer un infléchissement de ces principes et parfois ; l'apparition d'exception importante. il existe six principes budgétaires cinq régissent l'établissement du budget, le sixième s'applique au vote du budget²⁵.

5.1. Le principe de l'annualité

Le principe de l'annualité est le premier principe du droit budgétaire. L'article 1^{er} de la loi organique de 2001 dispose que la loi de finances de l'année prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat et que l'exercice s'étend sur une année civile. La règle d'annualité est traditionnelle dans l'histoire budgétaire et a été suivie, avec des fortunes diverses, depuis la restauration, au début du 19^e siècle. Le principe d'annualité signifie que budget est voté chaque année et pour une année par le parlement et qu'il doit être exécuté dans l'année par le gouvernement²⁶.

²⁵ A. Francoise ; « finances publiques » ; droit budgétaire ; p 16-20

²⁶ F. Chauvel, « L'essentiel des Finances Publiques », p 19.

L'année budgétaire coïncide en effet avec l'année civile, et s'étend du 1er janvier au 31 décembre, ce qui a pour conséquence que les pouvoirs de l'ordonnateur et du comptable expirent au même moment et que plus aucune imputation sur les crédits inutilisés n'est possible.

Dans le système dit « de l'exercice », au contraire, on rattache à une année budgétaire toutes les recettes constatées et toutes les dépenses réalisées pendant cette année budgétaire.

5.2. Le principe de l'unité budgétaire

Le principe de l'unité budgétaire procède toujours de cette idée fondamentale que le contrôle parlementaire doit s'exercer sur toutes les recettes et toutes les dépenses de l'Etat. Il peut donc s'énoncer comme suit : les recettes et les dépenses de l'Etat doivent figurer sur un document unique. Cette présentation permet, grâce à des opérations simples et rapides, de totaliser toutes les ressources et toutes les charges et pouvoir ainsi déterminer si l'équilibre budgétaires est respecté. Ensuite les dépenses et les recettes doivent être classées et détaillées en grande catégories homogène qui puisse faciliter les analyses et les comparaisons²⁷.

Afin de faciliter l'analyse du budget de l'État, la loi de finances se réfère désormais à une charte de budgétisation et expose les mesures de périmètre, qui permettent d'opérer des comparaisons entre deux années à champ constant.

5.3. Le principe de l'universalité budgétaire

Le principe d'universalité signifie que toutes les dépenses et toutes les recettes doivent figurer dans le budget sans que soit établie une compensation entre catégories de dépenses et une catégorie de recette qui permet de ne faire figurer au budget que le solde restant. Ce principe permet ainsi de connaître précisément le volume du budget et d'éviter que certaines charges soient couvertes par des recettes incertaines ou aléatoires, se décompose en deux règles :

- **La règle de non-compensation**, qui interdit la compensation des dépenses et des recettes. Ainsi, il n'est pas possible de soustraire certaines dépenses de certaines recettes (par exemple, déduire les frais de recouvrement prélevés par l'État du montant des impositions), et de soustraire des recettes de certaines dépenses pour ne présenter que le solde des opérations ainsi "compensées". Il existe des dérogations applicables, par exemple, à certains comptes spéciaux. La compensation des ressources et des dépenses

²⁷ A. Benmarouf, Op cit, Page 26-27.

permettrait en effet de dissimuler certaines charges, ce qui nuirait à la lisibilité et à la sincérité du budget.

- **La règle de non-affectation**, qui interdit l'affectation d'une recette à une dépense déterminée. Elle implique de verser toutes les recettes dans une caisse unique où l'origine des fonds est indéterminée. Elle permet à l'autorité budgétaire de conserver son pouvoir de décision et de gérer les fonds publics en respectant les notions de solidarité et d'unité nationales. Elle connaît toutefois quelques dérogations (ex : les budgets annexes ou les comptes d'affectation spéciale qui retracent des dépenses bénéficiant d'une affectation particulière de recettes, sous réserve qu'elles soient, par nature, en relation directe).

5.4. Le principe de spécificité budgétaire

Afin de permettre d'exécuter le budget voté selon la prescription initiale issue des débats parlementaires, un autre principe est mis en œuvre. Il s'agit du principe de spécialité des crédits budgétaires. En effet le budget est un ensemble de masse financière dont l'importance relative traduit les choix proposés par le gouvernement discutés et amendés lors des débats budgétaires. La règle de la spécialité budgétaire stipule que les crédits doivent être répartis par chapitre. Les virements de chapitre à chapitre ne sont autorisés que si la nature de la dépense est respectée²⁸.

5.5. Le principe d'équilibre budgétaire

Le principe d'équilibre ne doit pas être confondu ou assimilé à un équilibre économique et financier, mais bien à une notion comptable d'égalité parfaite entre le montant des recettes et le montant des dépenses. Ce principe est sans doute celui qui se rapproche le plus d'une certaine sagesse populaire qui veut que l'on ne dépense pas plus que ce que l'on gagne.

Ce principe doit être scrupuleusement respecté et il constitue, avec le défaut d'inscription des dépenses obligatoires un des principaux points examinés par les autorités de contrôle.

6. L'organisation générale du budget de l'Etat

Un budget est toujours organisé en deux sections. La première est appelée « section de fonctionnement », la seconde « section des opérations en capital ». Ces sections sont divisées en chapitres, eux mêmes divisés en comptes. Dans un souci de gestion analytique, les comptes

²⁸ A. Benmarouf, Op cit, Page 30.

peuvent être affinés par l'utilisation de codes de gestion²⁹. Chacune des sections comprend des recettes et des dépenses ; l'équilibre financier est obligatoirement obtenu section par section³⁰.

Ainsi, l'Etat est sans cesse amené à effectuer des choix, et ce, en vue de la mise en œuvre de la conduite adéquate des affaires publiques, ce qui se manifeste en premier lieu dans la loi de finances, cette dernière détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat.

7..La loi de finance

La loi de finance détermine les ressources et les charges de l'Etat dans les conditions et sous les réserves prévus par une loi organique.

7.1. Définitions de la loi de finances

La loi de finances, couramment appelée « budget de l'Etat » est un texte de loi qui prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des recettes et dépenses de l'Etat. La loi de finance doit respecter certaines règles budgétaires. Cette dernière, est en quelque sorte le budget de l'Etat vu sous l'angle de la souveraineté nationale ; mais elle est plus large que celui-ci puisqu'elle comprend les dépenses à caractère temporaire que le budget ne comprend pas³¹.

Selon l'article de la constitution du 1978 dispose que « les lois de finances déterminent les ressources et les charges de l'Etat dans les conditions et sous les réserves prévus par une loi organique ». Cette définition a été explicitée par l'article 1^{er} de l'ordonnance organique de 1978 dans les termes suivants : « Les lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, compte tenu d'un équilibre économique et financier qu'elles déterminent »³².

On remarquera que le glissement des termes recettes-dépenses vers ceux de charges-ressources élargit le domaine des finances publiques en incluant parmi les prérogatives traditionnelles de l'Etat³³.

Ces textes mettent en évidence certaines caractéristiques des lois de finances :

- **L'objet des lois de finances** : elles peuvent intervenir à priori et à posteriori ;

²⁹ F. Boussat, et Al, guide pratique de gestion, p 139.

³⁰ M. Montousse, et Al, Sciences économiques et sociales, p222.

³¹ A. Beitone ; Op cit, Page 269.

³² E. Devaux, « Finances Publiques », P 35.

³³ A. Benmarouf, Op cit, Page 6.

- **L'objet de la détermination** : elles sont toujours constitués par les ressources et les charges, Il faut également prendre en considération leur nature et leur affectation ;
- **L'équilibre est économique et financier** : ce qui n'impose pas l'égalité des ressources et des charges. Par conséquent, le parlement lors du vote de la loi de finances ; prend en compte un équilibre économique et financier globale, ce qui n'exclut pas la possibilité d'un déficit budgétaire. Ainsi, l'équilibre économique et financier, souligne nettement le lien qui existe entre la politique financière et la politique économique.

7.2. Les différentes lois de finances

Les principales lois de finances sont les suivantes :

7.2.1. La loi de finances initiale(LFI) : La loi de finances initiale appelée « le budget de l'Etat » est le budget de l'Etat proprement dit. Elle prévoit et autorise, pour chaque exercice budgétaire (correspondant à l'année civile), l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Elle est votée par le parlement lors de la session d'automne, avant le début de l'année concernée. Et respecter les 5 principes budgétaires; qu'on vient d'évoquer.

7.2.2. La loi de finances rectificatives(LFR) : Les lois de finances rectificatives ont pour but de réajuster les montants des crédits inscrits dans la loi de finance initiale. Elle modifie les autorisations initiales en fonction de nouvelles prévisions, elles sont relativement fréquentes, surtout lorsque les conditions économiques sont difficilement prévisibles. En fonction des événements qui interviennent, la loi de finances rectificative permet :

- D'augmenter, réduire, modifier les recettes prévues de l'Etat ;
- D'augmenter, diminuer, changer la nature et l'affectation des crédits de paiement accordés par l'Etat.
- Les lois de finances rectificatives comportent trois éléments :
- Les ouvertures des crédits par ministères qui détaillent au niveau des chapitres, les autorisations de dépenses supplémentaires votées par le parlement ;
- Les annulations de crédits gageant partiellement les ouvertures qui prennent la forme d'un arrêté d'annulation signé par le ministre des finances quelques jours avant le dépôt du projet de loi de finances rectificative ;
- La rectification de certains mouvements de crédits intervenus en cours de gestion, ainsi que divers documents explicatifs sur les mouvements réglementaires de crédits

intervenues depuis le 1^{er} janvier (répartitions, dépenses éventuelles et accidentelles, annulations, transferts, virements).

7.2.3. Les lois de règlement : La loi de règlement ou « exécution » arrête le montant définitif des recettes et des dépenses du budget ainsi que le solde budgétaire qui en découle (excédent ou déficit). Elle constate le budget tel qu'il a été exécuté ainsi que les différences entre les résultats enregistrés et les prévisions de la loi de finance initiale, complétée, le cas échéant, par ses lois rectificatives. Comme pour la loi de finances, le gouvernement élabore un projet de loi de règlement, qui, après le vote du parlement, devient loi de règlement. Le vote peut intervenir plusieurs mois après la fin de l'exercice budgétaire³⁴.

Les lois de règlement ne sont pas des actes de prévision, elles sont plutôt des actes d'autorisation, car elles approuvent les différences entre les résultats escomptés et ceux auxquels, on est effectivement parvenu, elles constituent un des éléments du contrôle de l'exécution du budget, car elles permettent au parlement d'exercer son droit de regard et de sanction sur les résultats obtenus.

Conclusion

Depuis l'émergence de la théorie néoclassique, la politique budgétaire est considérée comme un instrument (politique) privilégié des gouvernements qui vise le plein emploi et l'équilibre à court terme. La politique budgétaire menée par l'Etat joue un rôle très important dans le processus de la croissance économique en incitant sur les agents économiques (tel que les ménages, les investisseurs) à investir davantage dans le domaine de la technologie.

Nous avons dans ce chapitre discuté sur le budget de l'Etat et de la politique budgétaire en générale, il s'agit bien de connaître les caractéristiques et principes de budget de l'Etat, les composantes dont dispose la politique budgétaire, son mode de financement et ses objectifs, dont sont des mesures clés à prendre en considération pour la réussite de toute politique budgétaire (en terme de suivi et de contrôle).

³⁴ H. Florence ; « Economie des finances publiques » ; p 16 ;

Chapitre 2 :
Politique de développement et
finance publique en Algérie

Chapitre2 :

Politique de développement et finance publique en Algérie

Introduction

L'Algérie a connu depuis son indépendance plusieurs plans de développements. La réalisation de ces plans s'est appuyée sur des politiques budgétaires expansionnistes dont le pivot central est la dépense publique. Les objectifs visés sont globalement la réalisation de la croissance économique et la dotation de l'Algérie d'une infrastructure de base capable de générer le développement tant souhaité.

Dans ce présent chapitre intitulé « politique de développement et finance publiques en Algérie », nous rappellerons dans la première section le processus de développement économique en Algérie en essayant de le subdiviser en périodes bien distinctes. Nous consacrerons la deuxième section à l'analyse de l'évolution de la politique budgétaire en Algérie et ce, en présentant les recettes et les dépenses de cette dernière.

Section1 : Rappel sur l'économie de développement en Algérie

L'économie algérienne est caractérisée depuis son indépendance par une économie centralement planifiée et orientée vers la valorisation des hydrocarbures. Cependant, la chute des prix des hydrocarbures en 1986 a déséquilibré les finances publiques de l'Etat et a provoqué une grave crise d'endettement. La situation s'est empirée au début de la décennie 1990 et le rééchelonnement de sa dette est devenu inévitable. Plusieurs réformes ont vu le jour pendant cette décennie, notamment dans le secteur du commerce extérieur, de la politique monétaire, de l'organisation des entreprises étatiques,....mais sans toutefois une réelle volonté d'application sur le terrain. La reprise ou l'envolée des prix du pétrole à partir des années 2000 a replongé l'Algérie dans une autre spirale dépendante qui a naturellement débouché sur une autre crise à la fin des années 2010 et a obligé le gouvernement à recourir au financement non conventionnel afin d'assurer les dépenses incompressibles de l'Etat.

Cette première section rappellera les principales périodes de développement de l'économie algérienne qui nous permettra de mieux appréhender ses finances publiques.

1.1. Période de planification (1965-1980)

Cette période s'est caractérisé par des investissements publics centralement planifier qui vise à industrialiser l'économie nationale en vue d'une indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Pour le planificateur, l'industrialisation est le chaînon à prendre le plus en considération¹.

Les structures de planification ont été incapables de coordonner efficacement les mesures individuelles liées au développement. Les investissements étaient fortement concentrés dans le secteur industriel tandis que les autres secteurs de l'économie étaient négligés. Les technologies modernes, en particulier, dans le domaine des industries lourdes ont été utilisés, n'a pas conduit au degré d'intégration industrielle visé pour 1980. Pour améliorer le système de planification, tous les centres de décision économique doivent être impliqués à tous les niveaux. La mise en place d'un système d'information uniforme est urgente.

L'utilisation de modèles économétrique améliorerait la coordination intersectorielle. Plusieurs obstacles à la planification du développement ont été hérités du passé colonial. C'est le cas de l'analphabétisme et de manque d'expérience industriel. Bien que la structure et la méthode des planifications soient devenues de plus en plus complexes au cours de la période 1965-1980, l'efficacité de la planification est restée limité. Les déséquilibres économiques ont gravement entravé le système de planification et ont un endettement extérieur croissant.

1.2. Crise économique et tentative de restructuration (1980 - 1999)

La réforme de 1990 est le produit d'une réflexion initié dès 1986, lorsque la présidence de la république constitue en son sein des groupes de travail qu'elle charge d'élaborer un projet global pour juguler la crise. De cette initiative naît le courant que l'on a appelé des « réformateurs ». De février 1986 à juillet 1987, ces experts (économistes, juristes, sociologues, gestionnaires, spécialistes de la finance, de la sécurité, de la santé, de l'éducation, etc.) mettent au point un ensemble de projets de réforme de structure dans tous

¹ M.E. Benissad, Economie du développement de l'Algérie. p35.

les domaines économiques et sociaux. En 1987, un premier rapport remis au gouvernement contient l'essentiel de la démarche, dans une vision à long terme basée sur le rétablissement des équilibres internes et la recherche d'une insertion active dans l'économie mondiale.

Cette réforme fut l'un des rares moments dans l'histoire économique de l'Algérie indépendante où le projet économique qui allait être mis en œuvre par le gouvernement fut rendu public et soumis à débat avant sa mise en œuvre. Cette pratique qui contrastait avec celle de la période précédente, restera exceptionnelle depuis 1992 en effet, les politiques économiques mises en œuvre par les gouvernements successifs sont caractérisées par une absence de lisibilité, en dehors toutefois de l'épisode de l'ajustement structurel de 1994-1998. Comment interpréter cette rupture précoce avec les pratiques antérieures de gouvernement ?

Il y a d'abord le contexte à la fois interne et international dans lequel cette réforme a été conçue. Au plan interne, la situation politique empêchait sa mise en œuvre. Ce débat fut initié en particulier dans le milieu universitaire, qui échappait largement à l'emprise idéologique des différents courants politico-idéologiques existants et s'exprimait de manière informelle.

La crise avait fait prendre conscience de la vulnérabilité d'un système dont l'inefficacité était avérée depuis longtemps mais que l'on n'avait pas vraiment réussi à réformer parce que la manne pétrolière avait entraîné dans la voie de la facilité.

1.3. Boom pétrolier et programme de croissance économique (1999 – 2017)

L'économie algérienne est déterminée par l'importance du rôle qu'y jouent les hydrocarbures, notamment en tant que principale source de revenus d'exportation. Celle-ci varie certes selon les périodes, mais elle tend à s'accroître. Aussi, au plan de l'analyse, cet aspect prend-il souvent le dessus, masquant parfois la complexité de l'économie algérienne, que l'on a tendance à traduire à un seul facteur.

Malgré la hausse continue de prix du pétrole dans les années 2000, les autorités, bien décidées à ne pas réitérer la malheureuse expérience des années 1985-1990, ont maintenu le cap d'une politique monétaire et budgétaire stricte. Par ailleurs, la priorité est mise sur la valorisation accélérée des ressources énergétiques, le 20 mars 2005, une loi visant à attirer les entreprises étrangères les plus compétitives libéralise le secteur des hydrocarbures, plaçant la Sonatrach en compétition directe avec les firmes multinationales. Cette loi sera cependant révisée en 2007, et l'entreprise nationale retrouvera certains de ses privilèges.

Un fond de régulation accueille les excédents de recettes pétrolières (sur la base d'un prix référence de 19 dollars le baril). Destiné à soustraire les finances publiques à la volatilité des cours, le gel de ces ressources se justifie de mois en mois dans le contexte de hausse soutenue et durable depuis 2004. Dès alors, face aux besoins immenses de la société et de l'économie, les pressions sont fortes pour que la contrainte soit relâchée et que le gouvernement engage des nouvelles dépenses.

Après un modeste programme triennal (2001-2004), un plan quinquennal de relance de l'économie (2005-2010) est annoncé. Encouragées par la situation financière florissante du pays (62 milliards de réserves de change fin mars 2006), le gouvernement profitait de la manne pétrolière pour poursuivre le remboursement par anticipation de la dette extérieure.

1.3.1. Le plan de soutien à la relance économique(PSRE) 2001-2004

En Avril 2001, le gouvernement a mis en place le programme triennal de soutien à la relance de l'économie afin d'impulser une dynamique de croissance à l'économie dont les moindres performances, conjuguées à la situation socio - politique détériorée, ont débouché sur la création d'un cercle vicieux ne faisant qu'aggraver la détérioration du niveau de vie de la population. Le PSRE visait trois principaux objectifs : réduction de la pauvreté, création d'emplois, préservation des équilibres régionaux et redynamisation des espaces ruraux². Le PSRE avait pour objet de créer 850.000 emplois au cours de la période 2001-2004 et de relancer la croissance à un rythme annuel de 5 à 6%.

Le PSRE était doté d'un montant de 525 milliards de dinars (équivalent à 7 milliards de dollars) répartis sur cinq volets : 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes, 65.3 milliards de dinars destinés à l'agriculture et à la pêche, 114 milliards de dinars à l'appui au développement locale, 210.5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures et 90.2 milliards de dinars alloués au développement des ressources humaines. Ce programme a entraîné une progression des importations, et a contribué à une accélération de la croissance économique et à une baisse du chômage de près de 4 points pour se situer à 23.7%, alors qu'il avoisinait les 28% au début des années 2000.

1.3.1.1. Conséquences du PSRE sur l'économie Algérienne

² Rapport de la Banque Mondiale 2004

Ce programme gouvernemental a été d'un apport significatif à la consolidation et le soutien de la croissance à court terme, ses retombées ont été positives puisqu'il a permis³ :

- L'enregistrement d'une croissance de 5.5% en moyenne sur la période triennale du plan, induisant un gain par habitant de plus de 3% par an. Ces performances ont été obtenus grâce, notamment, à la forte hausse de prix des hydrocarbures depuis 2001 ;
- Le développement des secteurs BTP et des services, avec des taux de croissance moyenne annuelle respectifs de 6.1 et 5.8% ;
- La tenue de la stabilisation macro-économique (équilibre interne et externe consolidés, inflation inférieur à 3% en moyenne annuelle, réserves de changes très favorables) ;
- L'amélioration de la consommation des ménages grâce, d'une part, à la revalorisation des salaires et d'autre part à la chute du chômage en terme réel dont le taux est évalué à 17.7% en 2004, contre près de 29% en 2000 ;
- La revue à la baisse du taux d'occupations par logement(TOL) passé de 7 personnes en 1999 à 5.5 en 2004 grâce à la réalisation d'une grande partie du projet d'un million de logements déjà initié ;
- Les importations augmenteront plus rapidement que les exportations (plus particulièrement celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics), réduisant ainsi l'excédent du compte courant de 1% du PIB pendant période 2001-2004⁴.
- Grâce à l'amélioration des conditions de santé publique offertes par l'Etat, l'espérance de vie a augmenté, passant de 56ans au début des années 70 à 74 ans en fin 2004, tandis que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an à baissé de 120 à 30 (par millier de naissances vivantes) ;
- Au vu, notamment des améliorations survenus dans le secteur éducatif, le taux d'analphabétisme a reculé passant de 25% à 16% chez les hommes et de 46% à 40% chez les femmes entre 1998 et 2004.

Il est important de souligner que la dynamique de la politique budgétaire, dans le cadre de ce programme , a favorisé les dépenses d'investissement dont une partie a été contournée pendant des années dans la réhabilitation et la reconstruction d'urgence des infrastructures endommagées lors de la décennie noire par le terrorisme et les catastrophes naturelles.

³ Données tirées de divers documents de l'ONS et de la Banque d'Algérie.

⁴ Rapport du ministère des finances (2001-2004).

Ainsi, en complément, et au service toujours de la croissance, un autre programme quinquennal pluriannuel de dépenses a été instauré dès 2005 intitulé programme Complémentaire de soutien à la croissance (PCSC).

1.3.2. Le plan complémentaire de soutien à la croissance(PCSC) 2005- 2009

Plus ambitieux que le PSRE, au plan de la consistance physique et de la dimension financière, le PCSC, de durée quinquennale, sera exécuté sur la période 2005-2009. Comparativement, la consistance financière du PCSC représente 2,1 fois celle du programme d'équipement globale 2001 – 2004. Ce programme intègre un financement de près de 500 milliards de dinars sous forme de prêts du trésor, à long terme à des conditions favorables, dont 405 milliards de DA au profit des secteurs des transports et des travaux publics, pour le financement partiel de l'axe autoroutier Est – Ouest et pour l'acquisition d'équipement ferroviaire et d'équipements du métro d'Alger.

Les objectifs de ce programme sont principalement : le rééquilibrage territorial à travers le développement et la modernisation du réseau routier et ferroviaire ; l'amélioration des conditions de vie en matière d'habitat et d'accès aux soins, la prise en charge de besoins croissants en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation, le desserrement de la contrainte en matière de ressources en eau, et enfin le développement et la modernisation du service public. La bonne conduite de ces objectifs exige l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, son aspect qualitatif devant être aussi important que son aspect quantitatif.

Le PCSC vise à asseoir une économie en bonne santé et renforcer son développement. En 2009, les résultats obtenus, grâce notamment au fort rendement des hydrocarbures, sont positifs dans leur ensemble. L'évolution de la situation économique de l'Algérie (équilibre des agrégats macroéconomiques, développement des secteurs d'activités...) témoigne des performances enregistrées.

Section 2 : Analyse de la politique budgétaire en Algérie

La politique budgétaire vise « à agir sur la situation économique par l'intermédiaire du budget de l'Etat. L'action par le budget peut être réalisée par l'intermédiaire : des recettes fiscales ; des dépenses budgétaires ou du solde budgétaire »⁵.

Afin d'élaborer une politique budgétaire, le budget de l'Etat se compose de deux composants principaux, ces dernières consistent en recettes et en dépenses budgétaires.

2.1. Analyse des recettes publiques en Algérie

Les recettes de l'Etat correspondent à l'ensemble des ressources à sa disposition pour la mise en œuvre de la politique publique. Chaque année, elles sont synthétisées dans le budget de l'Etat qui distingue les recettes fiscales des recettes non fiscales. Les premières représentent 95.5% du total des ressources de l'Etat ; quant aux recettes non fiscales, elles ne pèsent que 4.5% de ce total⁶. Il faut, cependant, noter que, depuis plus de trente ans, ces différentes ressources ne parviennent pas à couvrir l'ensemble des dépenses de l'Etat, ce qui conduit, alors, à constater un déficit budgétaire.

Celui-ci doit, donc être financé par l'emprunt, dont l'accumulation chaque année constitue la dette de l'Etat.

2.1.1. Evolution des recettes budgétaires en Algérie

A partir de 1990 la couverture des recettes budgétaires s'est radicalement transformée, la proportion des recettes des hydrocarbures dans les recettes totales atteint 62.1% en 1992 alors que la proportion des recettes ordinaires dans les recettes totales est passée à 37.9% en 1992.

Les recettes tirées des hydrocarbures équivalaient en 1997 à plus du triple de celles de 1993 cette augmentation était attribuable à la hausse du cours mondial du pétrole brut et la progression du volume des exportations.

La période 1997-1998 a connu un choc à niveau des recettes pétrolières ainsi qu'au niveau des recettes budgétaires après la chute brutale et excessive des cours du pétrole brut, en 1998 en raison principalement des effets de la crise asiatique sur les économies destinataires

⁵A. Beitone, Op cit, p252.

⁶ ; www.bank-of-algeria.dz

de cette matière première. Une reprise significative du prix du baril s'est produit au cours de l'année 1999, cette reprise s'est prolongée durant toute l'année 2000.

La période 2001-2007, les recettes budgétaires ont augmenté de 39.3%, la part des recettes des hydrocarbures dans les recettes totales est passé de 60.6% en 2001 à 49.9% en 2007 alors que la part des recettes ordinaires a atteint 50.1% en 2007 contre 40% en 2001.

En 2009 les recettes budgétaires s'établissent à 3275400 millions de DA contre 2895200 millions de DA en 2008, cette augmentation résulte de la progression des recettes ordinaires. Les recettes pétrolières quant à elles se sont détériorées passant de 1715400 millions de DA en 2008 à 1348400 millions de DA en 2009, à cause de la baisse des prix du pétrole à 62.2\$ ceci est dû aux effets de la crise financière mondiale sur l'économie algérienne.

En 2013, les recettes budgétaires s'établissent à 5940.9 milliard de dinars contre 6339.3 milliards en 2012, soit une diminution de 398.4 milliards de dinars (-6.3) contre une progression de 549.2 milliards en 2012 (9.5%). L'augmentation de 5% des recettes ordinaires qui sont passées de 2155.0 milliards de dinars en 2012 à 2262.7 milliards de dinars en 2013 n'a pu compenser la baisse de 9.3% des recettes fiscales des hydrocarbures en 2013. Ces dernières se sont établies à 3678.1 milliards de dinars contre 4054.3 milliards de dinars au titre de l'année 2012⁷.

2.1.2. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales désignent les recettes provenant des impôts sur le revenu et les bénéfices, des cotisations de sécurité sociale, des taxes prélevées sur les biens et les services, des prélèvements sur les salaires, des impôts sur le patrimoine et des droits de mutation ainsi que d'autres impôts et taxes. Les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB indiquent la part de la production d'un pays qui est prélevée par l'Etat sous forme d'impôt. il existe deux types de impôt :

➤ **Impôt directs :**

- **Impôt sur le revenu global (IRG) :** l'impôt sur le revenu global (IRG) est un impôt annuel et unique qui frappe les revenus ou bénéfices des personnes physiques. L'impôt sur le revenu global (IRG) est constitué par le totale des revenus nets catégoriels.

⁷ Rapport évolution économique et monétaire en Algérie 2013 ; « banque de l'Algérie » ; www.bank-of-algeria.dz

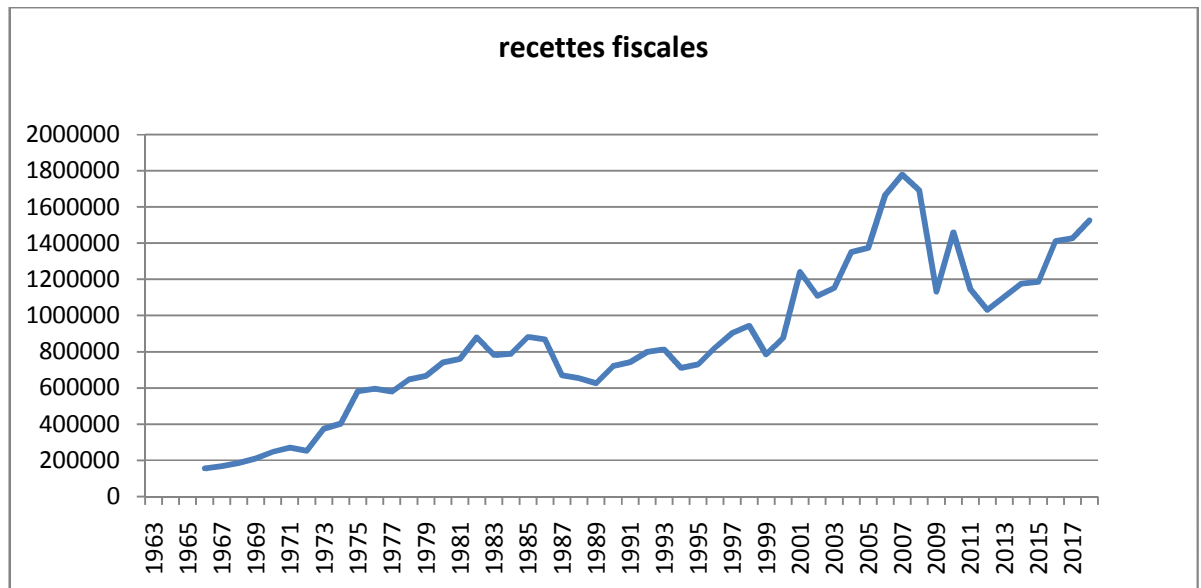
- **Impôt forfaitaire unique (IFU) :** est le niveau régime fiscal, introduit par les dispositions de l'article 2 de la loi de finances pour 2007. Les contribuables ayant réalisé un chiffre d'affaire excédent le seuil d'imposition à l'impôt forfaitaire unique (IFU) sont versés au régime du bénéfice réel.
- **Impôts sur les bénéficiés des sociétés (IBS) :** c'est un impôt perçu au profit du budget de l'Etat et qui s'applique aux bénéficiés des sociétés de capital (SPA, SARL ...).
- **Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) :** cet impôt grève le chiffre d'affaire hors TVA des personnes physiques et morales, il est perçu au profit des wilayas, communes et fonds commun de collectivités locales (FCCL).
- **Taxe foncière (TF) :** c'est un impôt qui s'applique aux propriétés bâties et non bâtie. Pour les revenus provenant de la location des habitations :
 - ✓ 7% à usage collectif.
 - ✓ 10% à usage individuel.
 - ✓ 15% usage d'habitation provenant de location de locaux à usage commercial ou professionnel.
- **taxe d'assainissement :** s'applique dans les communes dans lesquelles fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères.
- **Impôt sur patrimoine :** c'est un impôt sur la fortune.

➤ **Impôts indirectes**

- **Taxe sur valeur ajoutée (TVA) :** sont soumis à la taxe les activités industrielles, commerciales ou artisanales, de banque ou d'assurance, de profession libérale, exercée par les producteurs, grossistes et prestataires des services. Le taux de cet impôt passe de 7% à 9% pour le taux réduit, et de 17% à 19% pour le taux normal. Ces modifications n'ont pas d'impact sur certain prix de quelques produits comme le pain, semoules, farine panifiable, lait, médicaments, sucre, huile à l'exclusion de ceux importés et ceux commercialisés par des redevables de la TVA.
- **Taxe intérieure de consommation (TIC) :** c'est une taxe qui s'applique sur les achats et les importations des produits comme le tabac à fumer.
 - Le montant de la TIC pour le tabac brun passe de 1040 DA à 1240 DA/kg, le tabac de blond de 1260 à 1760 DA/kg les cigares de 1470 à 2470 DA/kg. Et leurs taux proportionnel reste m maintenus à 10%.

- Le montant de la TIC pour les véhicules de cylindrée et les bananes fraîches passe de 20% à 30%.
- **Taxe sur les produits pétroliers (TPP)** : c'est une taxe qui s'applique aux achats des produits pétroliers par exemple ; essence, gaz oil, GPL, carburant...

Graphe n°01 : évolution des recettes fiscales



Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS.

D'après le graphe on remarque que les recettes fiscale sont en augmentation continue durant la période de (1963-1983) en passant de 190000DA à 840000DA, puis on constate qu'à l'intervalle suivant (1983-1986) les recettes fiscales diminues et elles augmentes encore une fois a partir de l'année 1986 en passant de 610000DA à 1500000DA, puis elles ont rediminue pendant l'année 2004 jusqu'à l'année 2007 en passant de 1800000DA à 1160000DA, et à l'intervalle (2004-2007), elles ont augmenté en passant de 1160000DA à 1460000DA de 2007 à 2010 elles ont diminue en passant de 1460000 à 1000000DA, et enfin les recettes fiscales ont augmenté a partir des années 2010

2.1.2.1. Les recettes pétrolières

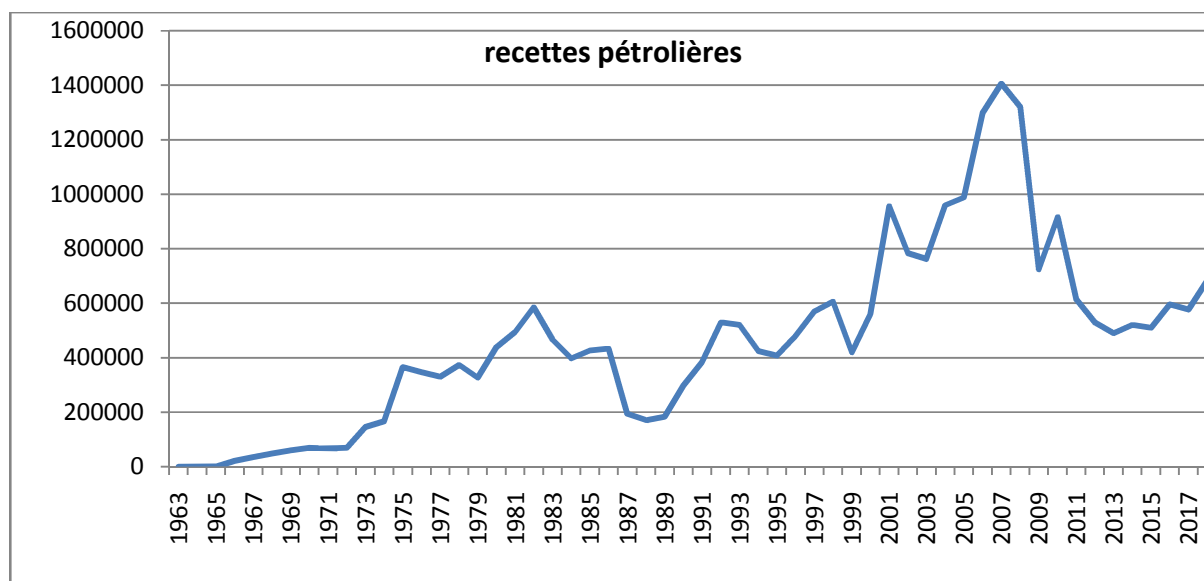
Les recettes de la fiscalité pétrolière, qui représentent plus de 60% des recettes budgétaire de l'Etat Algérien, sont adossées à des facteurs considérés comme facteur instables

exerçant une influence négative sur la continuité des projets d'investissement publique à long terme. Ces facteurs sont :

- le prix du pétrole brut et des produits pétroliers ;
- le taux de change dont les variations ont connu une amplitude plus grande ;
- le volume et à la structure de la production d'hydrocarbures ;

Sur la base de 19 \$le baril, le produit de la fiscalité pétrolière représente toujours une part importante des recettes budgétaires, passant de 840.6 milliards de DA en 2001 à 916.4 milliards de dinar en 2002 pour ensuite tomber à 836.1 milliard de dinars. En 2004 les ressources issues de la fiscalité pétrolière ont connu une augmentation de 3.1% par rapport à 2003. En 2005, la part de ces revenus a été de 76.3% des recettes budgétaire contre 70.4% en 2004, le prix de pétrole est la principale explication de cette structure des recettes.

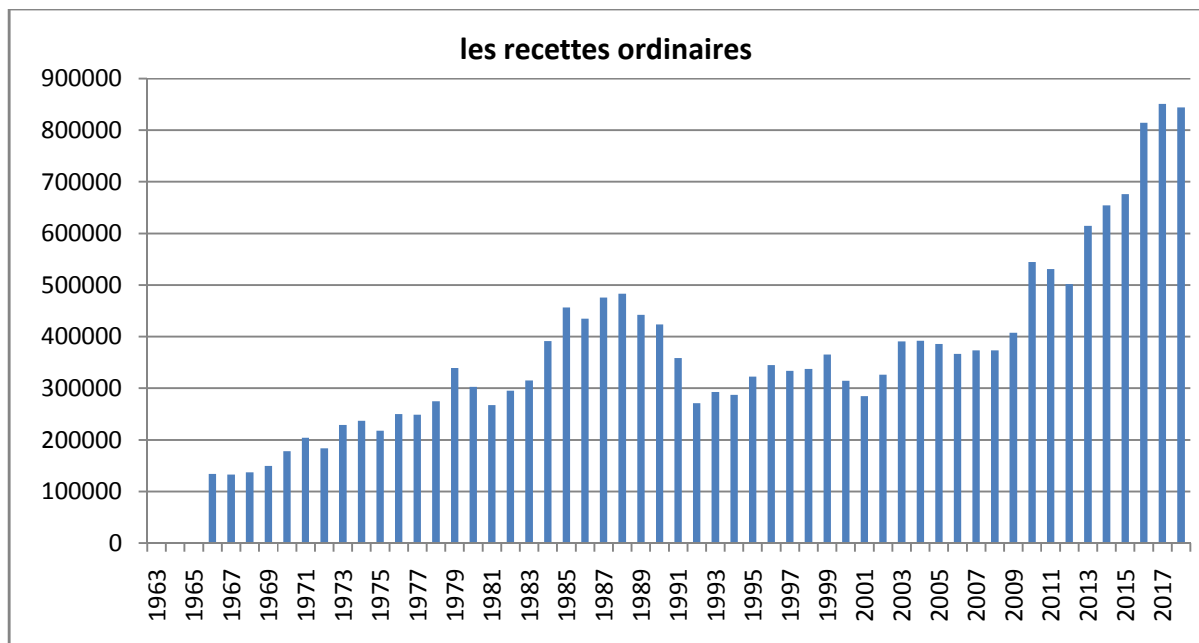
Le produit de la fiscalité pétrolière a progressé de 1.9%. Passant de 899 milliards de DA en 2005 à 916 milliards de DA en 2006. Ce produit diminuera de 0.2%, passant de 973milliards de DA dans la loi de finances complémentaire pour 2007 à 97.2milliards de DA en 2008.

Graphe n°2 : L'évolution des recettes pétrolières

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS.

2.1.2.2. Les recettes ordinaires

Les recettes ordinaires dépendent, pour un système fiscal donné, des performances de l'économie et de l'efficacité de l'appareil de collecte des recettes budgétaire. En Algérie le taux global de prélèvement rapporté au produit intérieur brut (taux de pression fiscale) hors fiscalité pétrolière et sécurité sociale connaît de longues périodes de stagnation et à des niveaux de plus en plus bas. En 2009, les recettes budgétaires hors hydrocarbures représentaient seulement 34% du total des recettes, confirmant ainsi la faiblesse des secteurs hors hydrocarbures.

Graph n°3 : la part des recettes ordinaires dans les recettes totales (1963-2017).

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS.

Le graphique représente la variation des recettes ordinaires en fonction des années, on constate que de la période (1963 – 1987) année, les recettes ordinaires ont augmenté, elles sont passées de 100000 da à 490000, En revanche les recettes ordinaires ont diminué de la période (1987 -1991) en passant de 490000 DA à 280000, puis elles sont évaluées encore une fois en passant de 280000 à 870000 à partir de l'année 1991, d'après l'observation, la variation des recettes ordinaires est donc à la variation de la demande sur le marché algérien

Tableau n° 1 : Evaluation des recettes fiscales entre 2012 et 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Fiscalité ordinaire	1549 (50.5%)	1568 (49.3%)	1687 (51.6%)	1978 (53.4%)	2056 (54.01%)
Fiscalité pétrolière	1519 (49.5%)	1616 (50.7%)	1578 (48.4%)	1723 (46.6%)	1751 (45.99%)
Totale	3068	3184	3265	3701	3807

Source : établie par nous soins suivant les données de la DGI. 2017.

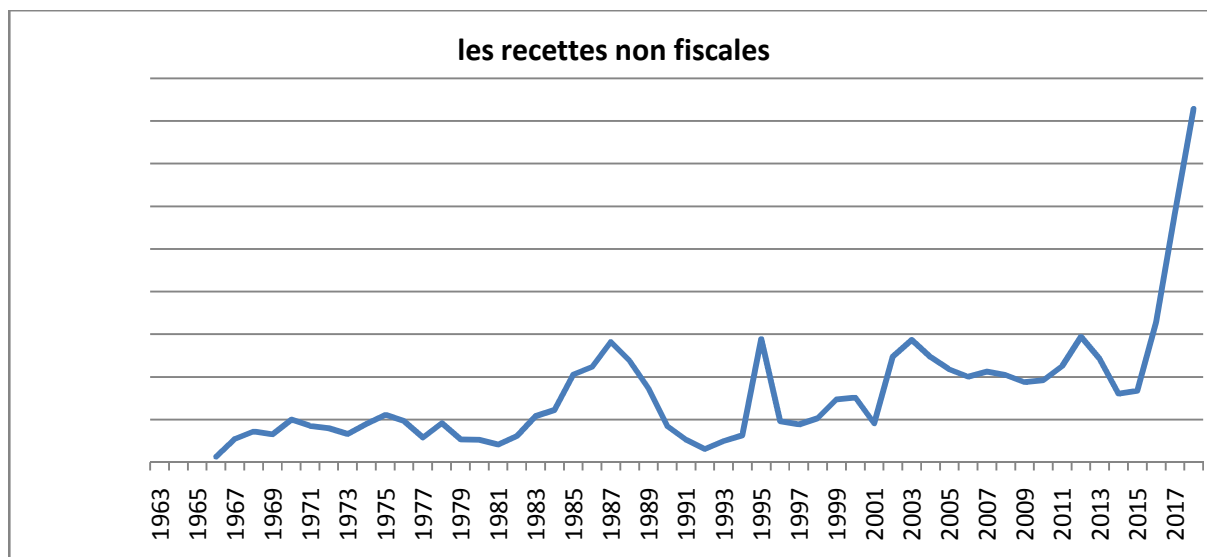
2.1.3. Les recettes non fiscales

Sont constituées des recettes domaniales, des taxes administratives et de parafiscalité.

- **Recettes domaniales** : au sens étroit, elles sont constituées par les revenus que l'Etat tire de la gestion des biens mobiliers et immobiliers de son domaine public
Au sens large, les ressources domaniales englobent les revenus ci-dessus et les contributions issues des entreprises et services industriels et commerciaux publics. En résumé, les ressources domaniales sont constituées :
 - Revenus de domaine immobilier
 - Revenus des participations financières de l'Etat
 - Des revenus des exploitations industrielles et commerciales publiques :
 - Monopoles fiscaux.
 - Services publics industriels et commerciaux et entreprise publique.
- **Taxe administratives** : la taxe est une forme d'impôt mais elle est acquittée en contrepartie d'un service public rendu non industriel
La taxe se distingue de l'impôt par : sa contrepartie et son caractère facultatif (le redevable est la personne qui acquiert ces services)
- **Parafiscalité (taxe parafiscale)** : désigne les taxes et redevances obligatoires prévues par décrets par les agents économiques au profit des personnes publiques autres que l'Etat et les collectivités territoriales (les organisations professionnelles), la parafiscalité recouvre les prélèvements opérés par certains organismes publics ou semi-publics économiques ou sociaux, en vue d'assurer leur financement autonome : par exemple sont les cotisations versées à la sécurité sociale.

Il y a lieu de noter que la taxe administrative et versée pour des services publics administratifs et la taxe parafiscale est versée au profit d'organismes privés ou publics à caractère économique, social ou professionnel, mais non administratif.

Graphique n°4 : l'évolution des recettes non fiscales en Algérie



Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS.

Le courbe ci-dessus représente l'évolution des recettes non fiscales en fonction des années, on constate que les recettes non fiscale sont légèrement diminuées et augmenté de la période (1963-2011) en passant de 0DA à 150000DA, puis elles augmentent a partir de L'année 2011 en passant de 90000DA à 420000DA.

2.2. Analyse des dépenses publiques en Algérie

La politique budgétaire vise à agir sur la situation macroéconomique par l'intermédiaire du budget de l'Etat. L'action par le budget peut être réalisée par l'intermédiaire des dépenses ou les recettes. Les dépenses publiques constituent l'utilisation des ressources de l'Etat. Le caractère public de ce type de dépenses leur est donné par la qualité juridique de l'agent qui les engage. Ces dépenses sont utilisées comme instrument, afin d'atteindre les objectifs de la politique budgétaire ; l'Algérie est considérée comme l'un des pays qui encourage la politique budgétaire.

« Les dépenses expriment à la fois les couts de fonctionnement de l'entité publique et son action dans les différents domaines de sphère d'intervention (défense, police, justice, éducation, recherche, soutiens à l'économie, politique sociale, santé, politique étrangère, aide au développement, etc. »⁸.

⁸ Benassy.Q, A. et al, « La politique économiques »p163.

Au sens large, les dépenses peuvent être définies comme suit « ce sont les dépenses réalisés par la collectivité publique en vue de la satisfaction de l'intérêt générale, pour répondre à la demande sociale, c'est-à-dire les besoins exprimés par les citoyens »⁹.

En matière de dépenses budgétaires, le tableau suivant est une représentation chiffrée des faits économiques construits à partir de deux variables « dépenses courantes, dépenses en capital ». Le tableau représente l'évolution des dépenses budgétaires totales durant la période 2000-2014.

D'après le tableau ci-dessous, nous remarquons que les dépenses budgétaires ont connu une tendance à la hausse durant toute la période de 2000-2014, elles ont enregistré 6980.2 milliards de dinars en 2014 contre 6092.1 milliards de dinars en 2013 et 7058.1 milliards de dinars en 2012.

Tableau n°2 : Les dépenses budgétaires en milliards de dinars

Année	Total dépenses budgétaires	Dépense courantes	Dépenses en capital
2000	1178,1	838,9	339,2
2001	1321	798,6	522,4
2002	1550,6	975,6	575
2003	1766,2	1138,1	628,1
2004	1831,8	1223,8	608
2005	2052	1245,1	806,9
2006	2453	1437,9	1015,1
2007	3108,5	1673,9	1434,6
2008	4175,7	2227,3	1948,4
2009	4246,3	2300	1946,3
2010	4466,9	2659	1807,9
2011	5853,6	3879,2	1974,4
2012	7058,1	4782,8	2275,5
2013	6092,1	4204,3	1887,8
2014	6980,2	4486,3	2483,8

Source : La banque d'Algérie, rapport 2004-2008-2013-2014

⁹ Bernard.W, « la dépense publique »; paris 2002, P15.

Nous enregistrons un pic positif de 14.57% en 2014 et un second négatif mesuré à 13.68% en 2013. Autrement dit, depuis 2001, l'expansion des recettes des hydrocarbures a incité les autorités publiques à accroître les dépenses publiques.

Les dépenses budgétaires ont atteint 6980.2 milliards de dinars en 2014 contre 1321 milliards de dinars en 2001.

Pour les dépenses courantes, nous enregistrons 4204 .3 milliards de dinars de dépenses courantes en 2013, soit une baisse de 578.5 milliards de dinars. Par contre, l'année 2014 est caractérisée par une augmentation de 282 milliards de dinars. D'après le rapport de la banque d'Algérie (2014), « cette augmentation des dépenses courantes (+354,8 milliards de dinars) résulte principalement de celle des transferts courants, y compris les services de l'administration (246,5 milliards de dinars) et dans une moindre mesure de celle des dépenses personnel (131,3 milliards de dinars) ».

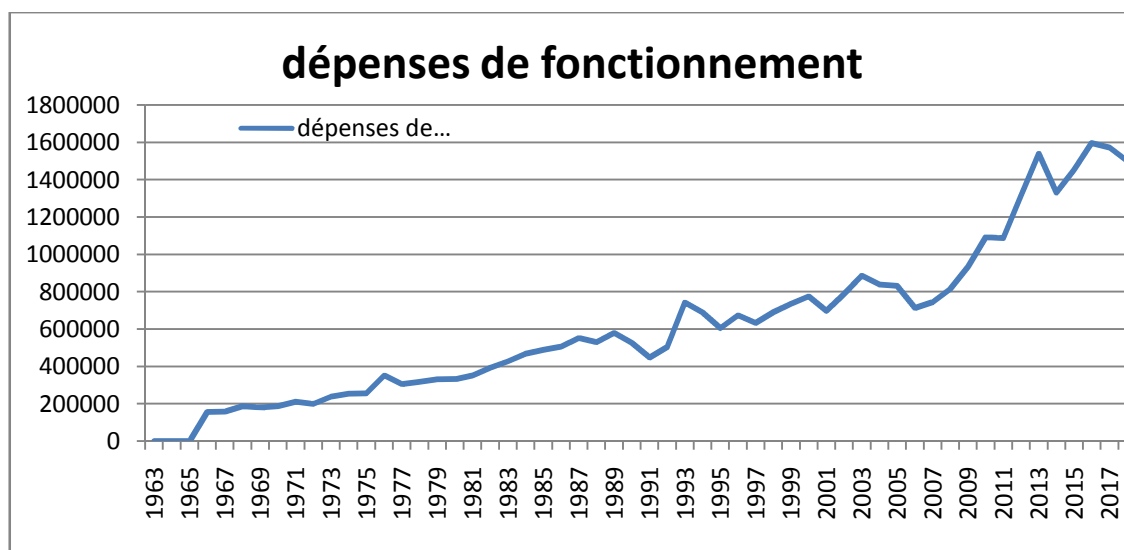
Ces dépenses courantes ne représentent que 64.27% du total des dépenses budgétaires contre 69.01% en 2013 ; en revanche, les dépenses en capital ne représentent que 35.08% du total des dépenses budgétaires, enregistrés en 2014 contre 30.98% en 2013¹⁰.

2.2.1. Dépenses de fonctionnement

Le pays consacre une part relative des dépenses aux salaires, qui constituent un poste important en termes de transferts et trop peu de ressources aux biens et services. Après avoir atteint en moyenne 21% du PIB en 2002 et 2001, les dépenses de fonctionnement ont baissé passant de 24% du PIB en 2002 à 22% en 2003 et à 20% en 2004. L'année 2005 a enregistré des dépenses de 1232.5 milliards de DA. La diminution des dépenses de fonctionnement traduisait surtout une baisse de paiements d'intérêts avec la diminution de la dette publique de 89,5% du PIB en 1999 à 28,5% en 2005.

En 2006, les dépenses de fonctionnement ont connu une hausse de 17.8%. Elles se sont élevées en 2007 à 1652,7 milliards de DA, soit une croissance de 13,8. La loi de finance pour 2008 situe cette croissance à 22% du PIB.

¹⁰ ; www.bank-of-algeria.dz

Graph n°5 : Evolution des dépenses de fonctionnement en Algérie

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS.

A partir du graphe, on constate que les dépenses de fonctionnement Algériennes sont en augmentation continue durant toute la période étudiée, ce graphe peut être subdivisé en deux périodes principales, de 1965-2008, on remarque une faible augmentation, sinon à partir de 2009, on constate une forte augmentation.

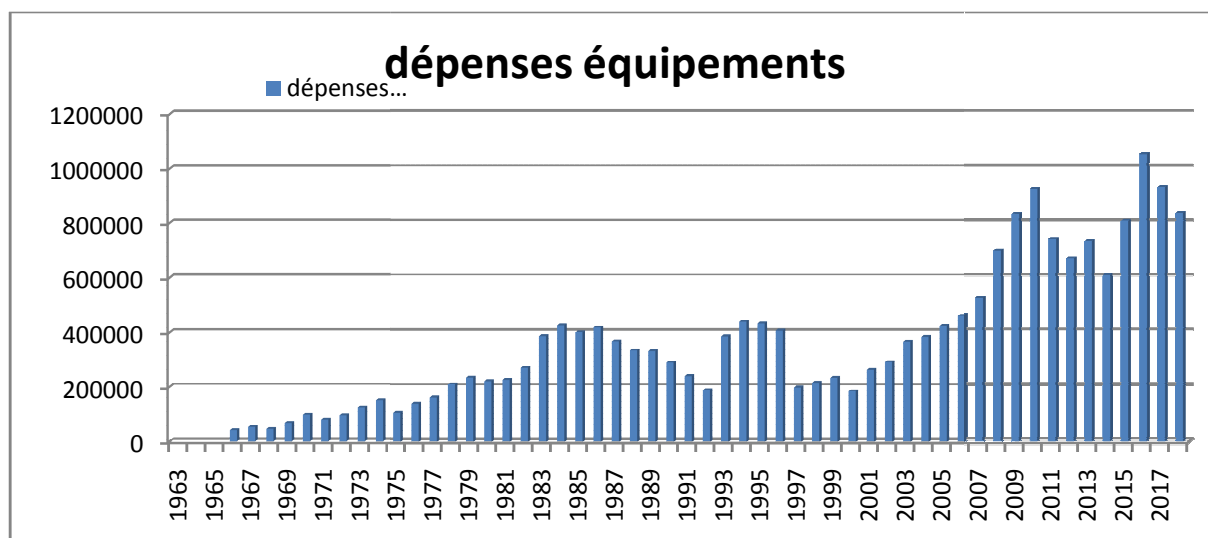
2.2.2. Dépenses d'équipement

La part des dépenses d'équipement n'a cessé de s'accroître depuis 2001 pour passer de 8,4% du PIB à 10,2% en 2002 et à 10,8% en 2003. Elle se situe à hauteur de 10,6% en 2004 et reflète le choix de donner plus d'importance à ces dépenses en tant que variable de relance et d'amélioration des conditions de vie de la population. En 2005, première année d'exécution du PCSC, les dépenses d'équipement augmentent et dépasseront en 2006 les dépenses de fonctionnement.

En 2007, Les dépenses de fonctionnement s'établissent ainsi à 1652,7 milliards de dinars. Le PCSC prévoyait en effet sur la période 2005- 2009 des dépenses d'équipement de 4 202,75 milliards de dinars. Près de 45% de cette enveloppe a été consacré aux dépenses pour le développement des infrastructures socio-éducatives (logements, éducation, santé, développement régional) ; 40,5% sont allées aux infrastructures de base (transports, travaux publics, secteur de l'eau) et près de 8% au soutien à l'agriculture.

La composition des dépenses publiques a une influence sur la croissance. Des investissements en capital plus importants sont associés à une croissance plus forte, tandis que des dépenses courantes moins importantes sont associées à des conditions économiques plus favorables. Un rapport-pays du FMI constate que les dépenses d'investissement entraînent une augmentation du PIB réel hors hydrocarbures, tandis que ce n'est guère le cas pour les dépenses de fonctionnement.

Graph n°6 : Evolution des dépenses d'équipements en Algérie



Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS.

D'après le graphique ci-dessus, on remarque que :

Depuis 1965 jusqu'à 1986 les dépenses d'équipements augmentent d'une façon très faible d'une année à l'autre, ou ils commencent à chuter durant les trois années qui suivent, ensuite ils réaugmentent légèrement jusqu'à 2015 qui s'est l'année de forte augmentation.

Conclusion

Le développement de l'économie Algérienne est resté tributaire des ressources des hydrocarbures. Le mode d'allocation des ressources et la vitalité de prix de pétrole se sont traduits par une instabilité financière qui a perduré jusqu'à la moitié des années 1990 ; malgré les programmes de stabilisation et d'ajustement et les financements exceptionnels corrélatifs. La vulnérabilité de l'économie Algérienne aux chocs externes est demeurée importante jusqu'au début de la décennie 2000, marqué par le retour à l'équilibre macroéconomiques.

Chapitre 3 :
L'Evaluation de
l'orientation de la politique
budgétaire en Algérie

Chapitre 3 :

Evaluation de l'orientation de la politique budgétaire en Algérie

Introduction

L'économétrie est souvent décrite comme la partie de l'économie qui s'occupe de la mesure, du quantitatif, elle applique les méthodes statistiques aux données empiriques issue de l'économie héritière à la fois mathématiques de l'économie et des statistiques, elle se fonde sur des modèles économiques qu'elle vient confronter à un ensemble de données observées (séries temporelles...).

L'économétrie vise à estimer les paramètres de ces modèles et d'en vérifier la validité, elle est basée sur le développement des méthodes statistiques pour estimer les relations économiques, tester les théories économiques.

Dans ce chapitre, nous allons en premier lieu introduire un certain nombre de concepts de base afin de bien comprendre les séries temporelles, puis nous allons procéder à l'étude économétrique des séries utilisées

Section 1 : Fondements de l'économétrie des séries temporelles

Cette section est consacrée à une présentation sommaire des méthodes d'Analyse des séries temporelle (chronologiques). Nous allons suivre, en premier temps des généralités d'une série temporelle et ses composantes.

1. Présentation théorique de l'Analyse des séries temporelles

1.1. Série chronologique

Une série temporelle ou série chronologique est une suite de nombre réels, indexés par les entiers relatifs telle que le temps. Pour chaque instant du temps, la valeur de la quantité

étudiée X_t est appelée variable aléatoire. L'ensemble des valeurs X_t quand t varie est appelé processus aléatoire¹.

Une série temporelle (X_1, X_2, \dots, X_T) est considérée comme une réalisation particulière d'un processus stochastique, et l'objectif de l'analyse des séries temporelles est de décrire le processus théorique dans la forme d'un modèle observé qui a des propriétés similaires à celles du processus lui-même. En effet, la relation entre réalisation et processus stochastique est identique à celle entre échantillon et population.²

1.2. Les composantes d'une série temporelle

On peut distinguer dans l'évolution des séries chronologiques quatre composantes qui sont :

1.2.1. La tendance générale (TREND)

La tendance à long terme ou trend, notée T_t représente l'évolution à long terme des phénomènes étudiés. Cette tendance peut être à la hausse ou à la baisse.

1.2.2. Composante saisonnière

Les variations saisonnières ou les fluctuations périodiques représentent les variations qui se produisent en même moments de la période considérée.

1.2.3. Composante cyclique

Cette composante se trouve généralement dans des séries de longue durée. Elle renseigne sur les variations cycliques.

1.2.4. Les variations accidentelles (composante aléatoire)

Cette composante notée A_t , regroupe tout ce qui n'a pas été en compte par la tendance et le facteur saisonnier. Ce sont des variations imprévisibles qui sont dues à des événements perturbateurs non permanents, ou bien des événements aléatoires.

¹ Lardic.S. Mignon.S, « Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières », Edition Economica, Paris, 2007, page 11.

² S. Khedhiri : « Cours d'économétrie » méthodes et applications, édition Lavoisier ; 2007

2. Les modèles des séries temporelles

À partir de la représentation graphique on peut distinguer deux types de modèle de schémas : modèle additif et le modèle multiplicatif.

✓ Le modèle additif

Lorsque l'amplitude d'une variation reste à peu près constant, les variations des phénomènes étudiés s'explique comme la somme des quatre composantes.

$$X_t = T + S + C + A$$

✓ Le modèle multiplicatif

Lorsque les variations des phénomènes étudiés sont d'amplitude croissant ou décroissant. Les variations des phénomènes étudiés peuvent s'expliquer comme le produit des quatre composantes :

$$X_t = T \times S \times C \times A$$

Le modèle multiplicatif peut toujours être transformé en modèle additif en utilisant le log népérien.

$$X_t = T + S + C + A$$

$$\text{Log } X_t = \log(T) + \log(S) + \log(C) + \log(A)$$

2.1. Processus aléatoire

On utilise le processus aléatoire pour décrire une quantité de variable dont le comportement ne peut pas être exprimé entièrement par une relation déterministe. On définit ce processus comme étant une suite de variables aléatoires indicées par rapport aux temps. Les éléments de cette suite sont X_1, X_2, \dots, X_t . Chaque élément de ce processus est lui-même une variable aléatoire qui présente ses propres caractéristiques. On n'admet désormais que les valeurs prises par la variable X dans le temps X_1, X_2, \dots, X_t sont les réalisations particulières d'une telle suite de variable aléatoire dont il s'agit d'identifier la loi de probabilité jointe sur la base des seules propriétés statistiques de cette chronique observée. La

connaissance de cette loi de probabilité ne permettra par la suite d'attribuer aux valeurs futures de X des probabilités de réalisation. Il existe deux types de séries temporelles particulières :

- **Série bruit blanc**

Le bruit blanc est un cas particulier de série temporelle stochastique pour lequel la valeur prise par X à la date t , est régie par l'équation suivante $X_t = \varepsilon_t$; ou ε_t est une variable aléatoire qui présente les propriétés suivantes :

$$E(\varepsilon_t) = 0 \quad \forall t \dots\dots\dots (1-1)$$

$$E(\varepsilon_t^2) = \sigma^2 \quad \forall t \dots\dots\dots (1-2)$$

$$E(\varepsilon_t, \varepsilon_s) = 0 \quad \forall t \neq s \dots\dots\dots (1-3)$$

Si X_t est un bruit blanc alors ; les propriétés ci-dessus sont vérifiées.

- **Série marche au hasard :**

La marche au hasard³ est un autre cas particulier de série temporelle stochastique pour lequel la valeur prise par X à la date T s'écrit : $X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t$.

2.1. Le processus aléatoires stationnaires

On dit qu'une série est stationnaire si le processus aléatoire qui engendre cette série est lui-même stationnaire, les processus stationnaires sont caractérisés par les propriétés statistiques qui ne changent pas au cours du temps. Ils proviennent du système qui atteint un état stationnaire. En outre, les analyses économétriques classiques ne s'appliquent qu'à des séries stationnaires, ce qui fait de cette hypothèse de stationnarité une condition nécessaire pour l'étude de toute série chronologique.

Ceci nous conduit à définir deux types de non stationnarité selon que c'est plutôt la condition portant sur le moment d'ordre(1) qui n'est pas vérifiée (non stationnarité déterministe) ou les conditions portant sur les moments du second ordre qui ne sont pas vérifiées (non stationnarité stochastique).

³ Tester de non stationnarité et processus aléatoire non stationnaire : guide pratique d'économétrie, universités paris d'Auphine 2002/2003 pages 11.

aA. Non stationnarité déterministe (série stationnaire en tendance) :

Une série est stationnaire en tendance si la série obtenue en tirant la tendance temporelle de la série originale est stationnaire.

aB. Non stationnarité stochastique (série stationnaire en différence) :

Une série est stationnaire en différence si la série en différenciant les valeurs de la série originale est stationnaire.

2.2 Processus aléatoire non stationnaire

Pour analyser la non-stationnarité, deux types de processus peuvent être distingués :

➤ **Processus TS « trend stationary »**

Le processus TS s'écrit : $X_t = f_t + \varepsilon_t$ d'où f est une fonction dépendante du temps, ε_t est un bruit blanc (moyenne nulle et de variance égale à σ^2)⁴.

Dans le cas simple (et le plus conjoint) où la fonction f_t est une fonction d'ordre 1, le processus TS porte alors le nom de linéaire et s'écrit : $X_t = a_0 + a_1 t + \varepsilon_t$, avec $(a_0, a_1) \in \mathbb{R}^2$ et $\varepsilon_t \sim \text{BB}(0, \sigma^2)$. Dans ce cas, on vérifie que le processus X_t est non stationnaire puisque l'espérance $E(X_t) = a_0 + a_1 t$, dépend de t en revanche, le processus Y_t défini par l'écart entre X_t et la composante déterministe $f(t) = a_0 + a_1 t$ est quant à lui stationnaire : $Y_t = X_t - a_0 - a_1 t = \varepsilon_t$.

➤ **Processus DS « différences stationnaires »**

Le processus DS est un processus qu'on peut rendre stationnaire par l'utilisation de la différenciation. Le processus DS est de premier ordre s'écrit si : $X_t = \beta + X_{t-1} + \varepsilon_t$, l'introduction de la constante β dans le processus DS permet de définir deux processus différents⁵ :

- $\beta = 0$: Le processus DS est dit sans dérive. Il s'écrit : $X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t$
- $\beta \neq 0$: Le processus DS est dit avec dérive. Il s'écrit : $X_t = \beta + X_{t-1} + \varepsilon_t \Rightarrow (1-D) X_t = \beta + \varepsilon_t$

⁴ Bourbonnais. R, « Econométrie », 7^{ème} Edition Dunod, paris, 2009. P 211.

⁵ Idem, P 231- 232

Section 2 : Evaluation du solde structurel

La maîtrise du solde budgétaire qui conditionne la stabilité macroéconomique (compte courant, inflation, croissance ...) est tributaire de la connaissance des causes qui sont à son origine. Une évaluation précise de l'orientation de la politique budgétaire est alors nécessaire. Il convient de distinguer dans l'évolution des finances publiques ce qui résulte des actions délibérées des pouvoirs publics de ce qui résulte de la conjoncture économique.

Les méthodes d'évaluation de l'orientation de la politique budgétaire ont fait l'objet d'une abondante littérature. Les organismes internationaux (FMI et OCDE) ont développé plusieurs instruments, notamment, des approches basées sur le concept du solde budgétaire structurel. L'idée fondamentale part du fait que les variations du solde dues aux fluctuations conjoncturelles sont considérées comme auto-correctrices dans la mesure où elles sont appelées à disparaître à long terme avec le retour de l'activité à son niveau potentiel. En revanche, le solde structurel constitue une mesure pertinente de l'orientation de la politique budgétaire et permet en plus d'apprécier la soutenabilité à long terme des finances publiques. Le solde budgétaire est, ainsi, ventilé en deux composantes :

- Une composante conjoncturelle qui représente l'impact du cycle économique sur les dépenses et les recettes publiques ;
- Une composante structurelle correspond à ce que serait le solde public si l'économie se situait à son niveau potentiel.

2.1. Définition du solde structurel

Le solde structurel ou le solde ajusté du cycle se définit comme étant le solde qui serait constaté si le niveau de production était égal à son niveau potentiel. Il correspond au solde budgétaire corrigé des effets du cycle économique, soit de la conjoncture, de même que des mesures exceptionnelles et temporaires. L'utilité de la distinction entre la composante structurelle et la composante conjoncturelle du solde budgétaire présente l'avantage que le solde structurel, dans la mesure où il ne dépend pas des fluctuations économiques, est l'indicateur de l'ajustement budgétaire réel opéré au niveau des finances publiques.

La composante cyclique du solde budgétaire varie avec la position conjoncturelle de l'économie dans le cycle économique. En effet, les recettes fiscales suivent le mouvement du cycle de l'activité économique. Ce cycle est défini comme la différence entre le PIB effectif et le PIB potentiel, exprimée en points de pourcentage de ce dernier, ce qu'on appelle

communément écart de production ou output gap. Il apparaît que la notion du solde structurel est fortement dépendante de celle de PIB potentiel ; ce dernier est évalué selon des méthodes en partie conventionnelles.

2.2. Méthode de calcul du solde structurel

Pour une présentation plus formelle du calcul du solde structurel, on note S le solde budgétaire, R les recettes et D les dépenses. L'indice c renvoie aux valeurs conjoncturelles et l'indice s aux valeurs structurelles. Y représente le PIB effectif, Y^* le PIB potentiel et $(y - y^*)/y^* = OG$ (l'output gap) ou l'écart de production.

Pour une recette fiscale donnée, réagissant sans retard à l'activité, son niveau structurel est définie par :

$$R_s = R \left(\frac{y^*}{y} \right)^\theta$$

Avec θ l'élasticité de cette recette à l'écart de production. On en déduit le niveau conjoncturel de la recette R_c :

$$R_c = R - R_s$$

$$R_c = R \left(1 - \left(\frac{y^*}{y} \right)^\theta \right)$$

$$R_c = R \left(1 - \left(1 + \left(\frac{y^* - y}{y} \right)^\theta \right) \right)$$

Soit après linéarisation :

$$R_c = R \left(1 - \left(\theta \frac{y^* - y}{y} \right) \right)$$

On a donc : $R_c = \theta \cdot R \cdot OG$

De façon similaire, pour une dépense réagissant aux variations cycliques de l'activité, notées D_c , est définie par : $D_c = \mu \cdot D \cdot OG$

Les soldes conjoncturels et structurels se déduisent des calculs précédents :

$$S_c = R_c - D_c = S - S_c$$

$$D'où \quad Sc = \theta \cdot R \cdot OG - \mu \cdot D \cdot OG$$

Soit en points de PIB:

$$\frac{Sc}{Y} = \left(\theta \cdot \frac{R}{Y} - \mu \cdot \frac{D}{Y} \right) \cdot OG$$

Les recettes conjoncturelles sont obtenues en corrigeant les recettes effectives à partir des élasticités des principaux impôts à l'écart de production. L'élasticité d'une recette à l'écart de production mesure la sensibilité de cet impôt aux variations d'activité. A priori, l'élasticité n'est pas la même pour toutes les recettes.

Traditionnellement, deux approches sont mises en œuvre pour estimer le potentiel d'offre d'une économie : une approche économique qui résultent de l'évaluation d'une fonction de production agrégée de l'économie. Dans ce cas, le PIB potentiel est défini comme le niveau de PIB que connaîtrait l'économie si les facteurs de production (travail et capitale) étaient utilisés de façon optimale sans faire apparaître de tensions sur les prix. La croissance potentielle correspond alors à la croissance de ce PIB potentiel et l'output gap à l'écart entre le PIB effectif et le PIB potentiel.

La seconde approche, dite statistique, vise à extraire la tendance (la composante structurelle) de la série de PIB observée à l'aide de filtres statistiques (filtre de Hodrick-Prescott, méthode des tendances coudées...).

2.3. Estimation de l'écart à la production pour le cas de l'Algérie

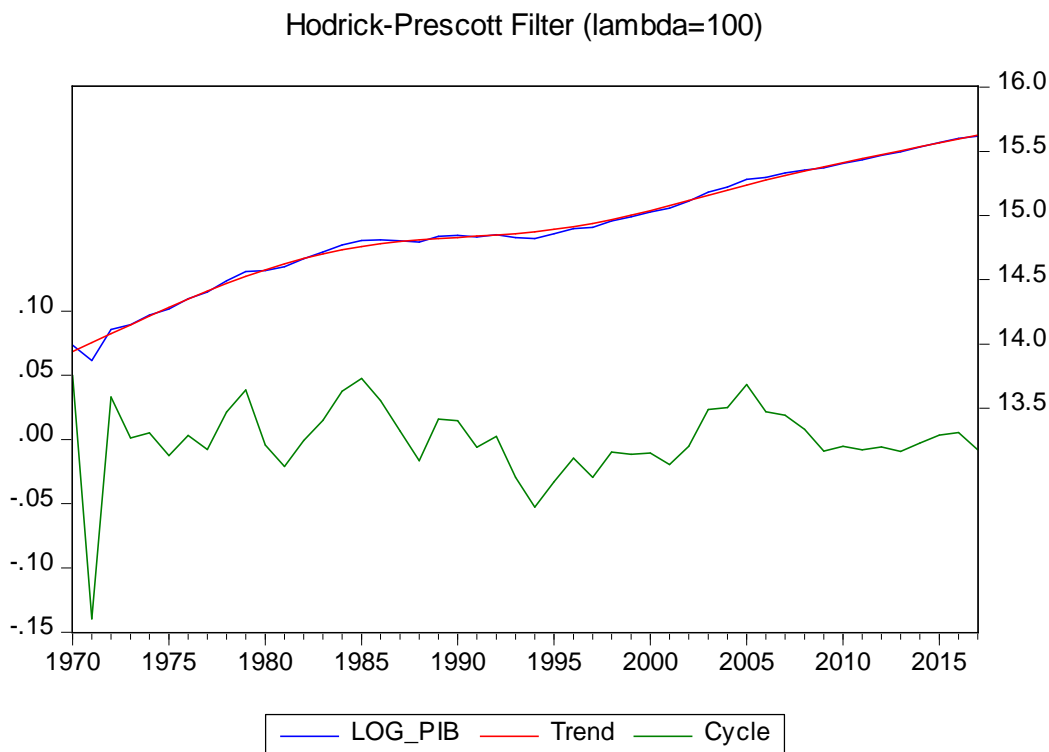
Dans notre présent travail, nous avons privilégié l'utilisation des méthodes statistiques appliquées aux séries temporelles, à savoir le filtre Hodrick et Prescott (HP).

Le filtre Hodrick- Prescott dit le filtre « HP » utilisés en macroéconomie, pour étudier les séries temporelles, entres autres la théorie des cycles réels.

Plus précisément, le filtre HP est utilisé pour dissocier les cycles conjoncturels (fluctuations ou tendance de court terme) et la tendance de long terme. La méthode tolère des inflexions lentes de la tendance, on imposant que cet écart à la tendance ne dépasse pas une certaine valeur représentant les évaluations de la partie conjoncturelle. Finalement, graphiquement, on obtient une représentation non linéaire de la tendance.

L'application de cette méthode pour l'étude de notre cas, nous permet de dégager les résultats confinés dans la figure n°2.

Figure n°2 : la présentation de filtre HP



2.4. Calcul des élasticités

Le calcul des élasticités des dépenses et des recettes par rapport au PIB réel algérien

Nous pouvons à présent estimer dans le cadre de notre travail, les élasticités des recettes et dépenses algérienne par rapport au PIB en utilisant plusieurs approches et en faisant ressortir les élasticités à court et à long terme. La première méthode consiste à calculer les élasticités apparentes annuelles de chaque impôt et recette pour différentes périodes. Cette méthode est simple et rapide à mettre en œuvre, mais elle est frustrante puisqu'elle n'intègre aucune spécification fiscale dans son traitement et ne distingue pas les ajustements de court et de long terme. La deuxième méthode consiste à calculer ces mêmes élasticités en régressant les dépenses et les recettes sur le PIB (exprimé en taux de croissance).

$\log X_t = c + \alpha \log PIB_t + \varepsilon_t$. Où

$\log X_t$ représente le taux de croissance des recettes ou des dépenses, α représente l'élasticité et ε_t le terme d'erreur.

L'estimation des dépenses publiques nous donnent les résultats suivants :

$$\text{LOG_DEP} = -2.07 + 0.59\text{LOG(PIB)}_t + 0.50\text{LOG(DEP)}_{t-1}$$

$$\begin{array}{ccc} (0.85) & (0.16) & (0.12) \\ [0.01] & [0.00] & [0.00] \\ R^2=0.95 & DW=1.82 & \end{array}$$

L'estimation des recettes publiques nous donnent les résultats qui suivent :

$$\text{LOG_RCT} = 0.75 + 0.28\text{LOG(PIB)}_t + 0.63\text{LOG(RCT)}_{t-1}$$

$$\begin{array}{ccc} (0.63) & (0.10) & (0.11) \\ [0.24] & [0.01] & [0.00] \\ R^2=0.90 & DW=1.91 & \end{array}$$

Les valeurs entre parenthèses indiquent la statistique du Student en valeur absolue associée aux paramètres Estimés.

*Les valeurs entre crochets indiquent la probabilité associée aux paramètres du modèle dont la significativité est Comparée au seuil de 5%(**) et 10%(*).*

Les élasticités à long terme des recettes budgétaires est donnée par le rapport qui est égale à :

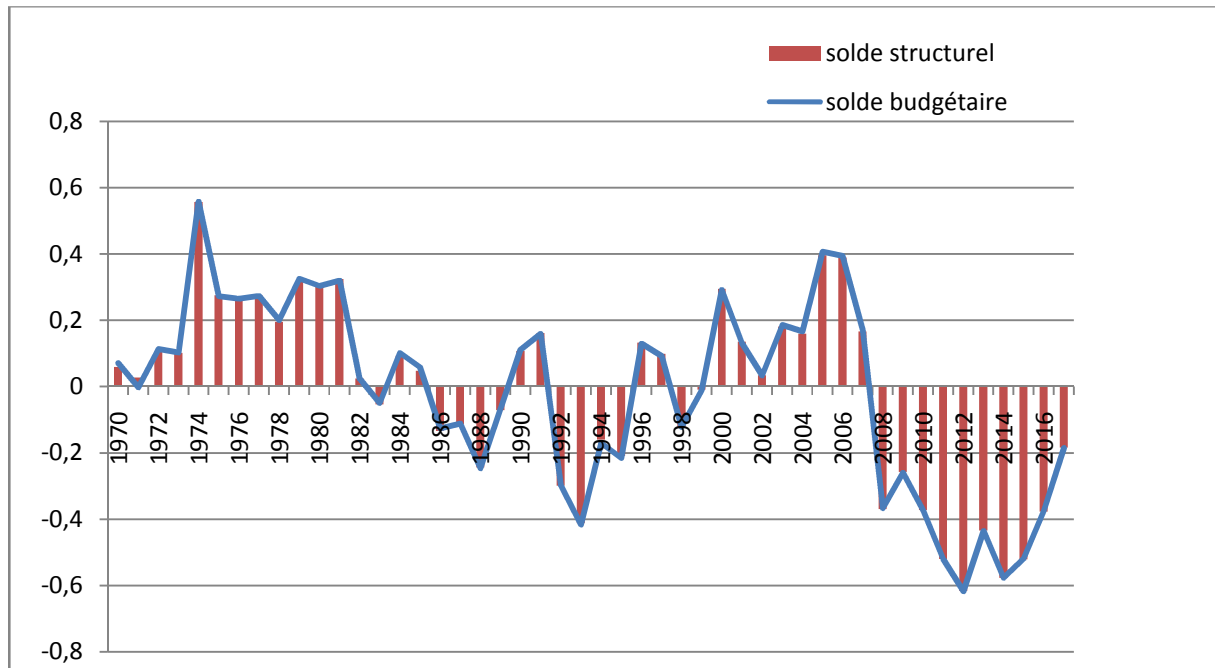
$$\varepsilon_{rct} = \frac{0,28}{1 - 0,63} = 0,75$$

Tandis que l'élasticité à long terme des dépenses publiques est donnée par :

$$\varepsilon_{dep} = \frac{0,59}{1 - 0,50} = 1,18$$

2.2. Estimation du solde

Figure n° 3 : décomposition du solde budgétaire



La visualisation graphique de cette série nous permet de le subdiviser en quatre périodes, la première allant de 1970 jusqu'à 1980 qui nous permet de marquer une tendance vers la hausse ce qui explique un excédent budgétaire qui s'est passé de 0,1 à 0,59, puis il s'est passé de -0,1 à -0,4 pendant la période de 1986-1998 en réalisant un déficit budgétaire, puis la période marquée de 1998 jusqu'à 2006 commence à reprendre son chemin de croissance ce qui conduit à constater un excédent budgétaire

On remarque que le solde structurel suit le solde budgétaire, donc le solde conjoncturel n'influence pas sur l'économie, alors le problème de l'économie algérien est structurel

Section 3 : Impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie

L'objectif de cette section est d'effectuer une analyse empirique sur l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie. Le but est de trouver des réponses en questionnement sur l'influence des dépenses publiques de quelques variables économiques sur la croissance de l'économie Algérien.

3.1. Choix de variables

Afin d'analyser l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique on utilise un ensemble de spécification et de test empiriques.

On utilise trois variables pour la modélisation : produit intérieur brut(PIB), les dépenses publiques(G), et les recettes publiques.

3.2. Analyse graphique des variables

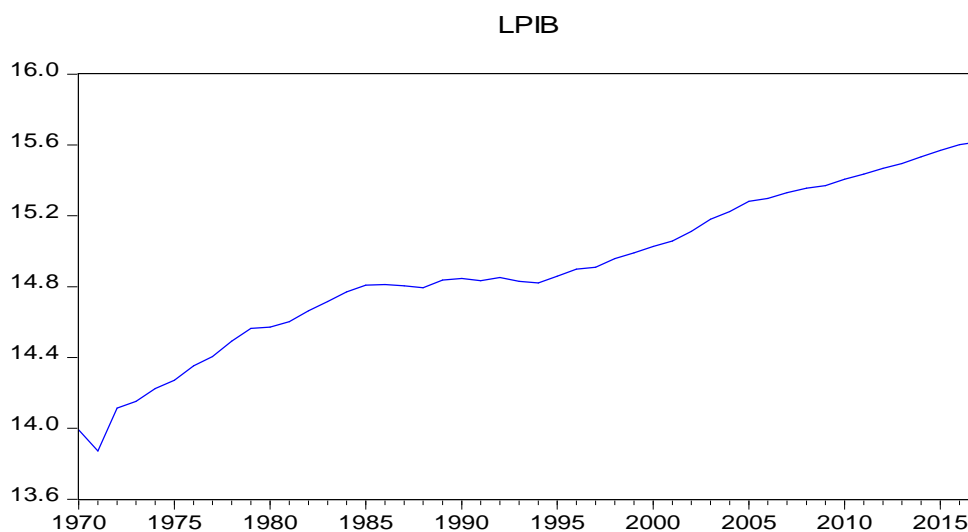
Avant de procéder à une analyse statistique des différentes séries temporelles, il est utile de commencer par une analyse graphique puisqu'elle nous donne, une idée sur les propriétés statistiques des variables.

3.3. Analyse graphique des séries

Tout d'abord, il est utile de rappeler que les séries considérées dans notre cas sont prises en Logarithme. Cette spécification nous permet d'approcher l'ensemble des variables utilisées en termes de taux de croissance. Il est également utile de préciser que nous avons pris l'année de base de 1999 comme année de référence pour obtenir des séries chronologiques en termes réels. Cela évitera de prendre en considération l'inflation dans l'évolution des grandeurs utilisées.

3.3.1. Série relative au PIB

La lecture du graphique de l'évolution du logarithme du PIB nous permet de constater une croissance continue de ce dernier durant la période 1970 jusqu'à 1986. Cette croissance, est comme nous l'avons expliqué dans le chapitre deux, est due essentiellement aux deux booms pétroliers. La relative stabilisation du PIB durant la période 1987 jusqu'aux années 1996 est notamment due au choc pétrolier de 1986 et la reprise de 1997 est essentiellement le fruit de l'ajustement structurel. La hausse qui s'ensuit est tirée par la reprise des cours de pétrole à partir du début des années 2000.

Figure n°4 : évolution du Logarithme du PIB en Algérie (1970-2017)

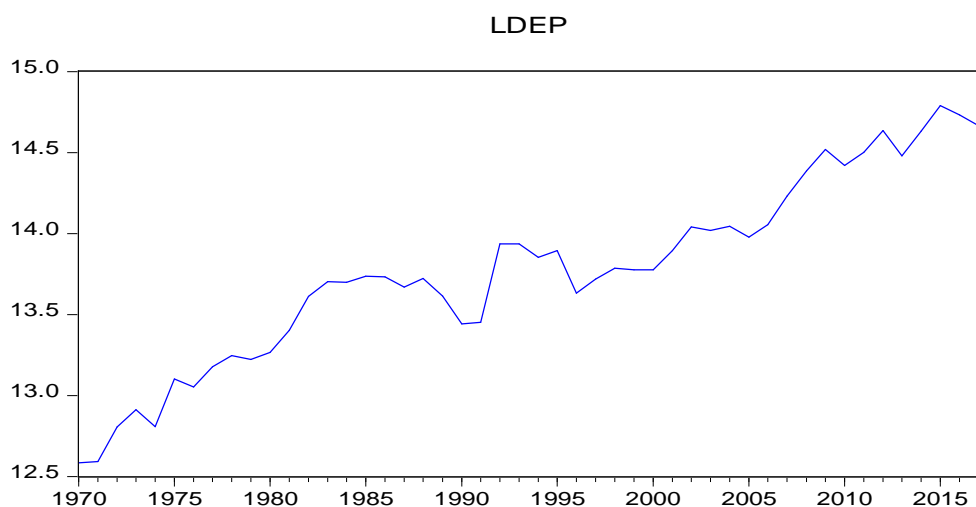
Source : élaboré par nous même à partir de la base de données de l'ONS.

Graphiquement, la tendance haussière de la série montre, à priori, qu'elle n'est pas stationnaire.

3.3.2. La série relative aux dépenses publiques (DEP)

La série de dépenses publiques considérée dans notre étude comporte à la fois les dépenses d'équipement et les dépenses de fonctionnement.

Cette série montre globalement une tendance croissante dans son évolution. Cependant, cette croissance est instable dans les courtes périodes. Comme nous pouvons le constater dans le graphe ...la dépense publique en Algérie suit approximativement la même évolution que le PIB. Elle croît pendant la période 1970-1983 pour se stabiliser jusqu'à 1988 et décroître ensuite jusqu'en 1990. Cette date qui marque le début de la crise d'endettement de l'Algérie et le commencement de la situation de cessation de paiement qui a conduit l'Algérie au rééchelonnement de sa dette. La phase de croissance des dépenses publiques en Algérie coïncide bien évidemment avec l'augmentation des prix du pétrole au début des années 2000 et le lancement du programme de relance de la croissance économique.

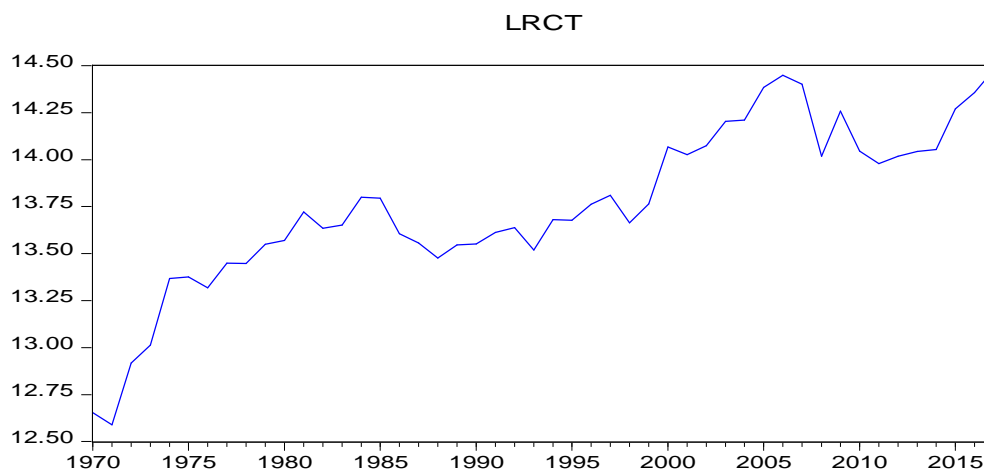
Figure n°5 : évolution du logarithme de la dépense publique en Algérie (1970-2017).

Source : élaboré par nous même à partir de la base de données de l'ONS.

Graphiquement, la tendance haussière de la série montre, à priori, qu'elle n'est pas stationnaire. Au delà de cette non stationnarité, l'évolution de la série est probablement caractérisée par un effet saisonnier. Mais comme les données utilisées sont des données annuelles, nous ne pouvons tester cette caractéristique.

3.3.3. La série relative aux recettes publiques (RCT)

La série des recettes publiques considérée dans notre cas englobe à la fois les recettes pétrolières, les recettes ordinaires et les recettes non fiscales.

Figure n°6 : évolution du Logarithme du RCT en Algérie (1970-2017)

Source : élaboré par nous même à partir de la base de données de l'ONS.

Notre troisième et dernière série se caractérise aussi par une tendance haussière. Le coefficient de la droite de tendance de la courbe du logarithme des recettes est positif ($y = 0,027x + 13,08$).⁶ L'explication de cette évolution est, comme nous l'avons citée dans le chapitre deux, étroitement liée à la manne pétrolière et aux différentes réformes du système fiscale en Algérie.

Graphiquement, cette série présente une non stationnarité que nous allons vérifier par des tests adéquats dans cette section.

3.4. Etude de la stationnarité des séries

Dans la suite de ce que nous avons développé plus haut, nous proposons de procéder au test de stationnarité de nos variables en examinant l'existence ou non d'une racine unitaire. Ce test sera mené avec le logiciel *evIEWS 10* qui fournit d'une manière automatique du nombre de retard à retenir pour l'ensemble des variables et ce, en minimisant les critères AIC et SC.

Le premier test est celui de Dickey-Fuller-Augmenté. Le deuxième test est le test de Phillip-Perron et le troisième test est celui de KPSS.

3.4.1. Test de racine unitaire (ADF)

Cette étape consiste à tester les trois modèles de Dickey-Fuller Augmenté pour étudier la significativité de la tendance et de la constante, afin de vérifier la stationnarité de chaque chronique. En cas de la présentation d'un processus TS ou DS, on passe à l'application du test de racine unitaire.

Tableau n°3 : Test de racine unitaire (ADF)

Les variables	Test ADF en niveau				Test ADF en différence	
	ADF statistique au seuil de 5%	Modèle 3	Modèle 2	Modèle 1	1st différence	Ordre d'intégration
LPIB	T_{cal}	3.73	/	/	/	I(0)
	T_{tab}	3.51	/	/	/	
LDEP	T_{cal}	2.95	1.42	2.28	6.44	I(1)
	T_{tab}	3.50	2.92	-1.94	-1.94	

⁶ L'équation représente la droite de tendance globale de logarithme des recettes publiques.

LRCT	T_{cal}	3.02	2.04	1.86	7.61	I(1)
	T_{tab}	3.50	2.92	-1.94	-1.94	

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.

A travers le tableau ci-dessus on remarque que la série du LPIB est stationnaire en niveau tandis que les deux séries du LDEP et LRCT sont stationnaire en première différence donc intégré d'ordre 1.

3.4.2. Test de racine unitaire (PP)

Le deuxième test de racine unitaire que nous avons effectué est celui de Phillips et Perron (1988). Ce test est une adaptation non paramétrique du test de Dickey et Fuller. L'hypothèse nulle du test est, comme pour le test DF, la présence d'une racine unitaire. L'application du test sur le logarithme de nos variables nous donne les résultats regroupés dans le tableau n°4.

Tableau n°4 : Test de racine unitaire (PP)

Les variables	Test PP en niveau				Test PP en différence	
	PP statistique au seuil de 5%	Modèle 3	Modèle 2	Modèle 1	1st différence	Ordre d'intégration
LPIB	T_{cal}	2.13	1.60	5.33	2.95	I(1)
	T_{tab}	3.50	2.92	-1.94	3.50	
LDEP	T_{cal}	/	/	/	/	I(1)
	T_{tab}	/	/	/	/	
LRCT	T_{cal}	/	/	/	/	I(1)
	T_{tab}	/	/	/	/	

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.

D'après les résultats qui figurent dans le tableau n°4 l'ensemble des séries sont stationnaire en première différence. En effet, Le modèle [3] commence par tester la tendance : on a $T_c =$

$$|2,13| < T_t = |3,50|$$

Donc on accepte l'hypothèse nulle de non significativité de la tendance H_0 au seuil de 5%. Ensuite, on passe à l'estimation du modèle [2].

Le modèle [2] on a $T_c = |1.60| < T_t = |2.92|$, on accepte l'hypothèse H_0 , donc on passe au modèle [1],

Le modèle [1] on a $T_c = 5.33 < T_t = -1.94$ on passe à la première différenciation

Dans la 1^{er} différenciation on a les résultats suivent : $T_c = |2.95| < T_t = |3.50|$ On accepte donc l'hypothèse de stationnarité de la série LPIB.

D'après les des deux tests précédemment effectués sur nos série d'intérêt, nous constatons qu'il y a une différence dans les résultats obtenus par le test ADF et Phillips et Perron (1988). En effet, le test ADF nous indique que la série du LPIB est de type $I(0)$ tandis que le test PP nous indique un processus de type $I(1)$. Pour infirmer ou confirmer l'un de ces tests, nous effectuons le test KPSS pour confirmation. Les résultats sont consignés dans le tableau n°5.

3.4.3. Test de racine unitaire (KPSS)

Tableau n°5: test de racine unitaire (KPSS)

		Test en niveau		Première différence
		Avec constante et tendance	Sans tendance avec constante	Avec constante et tendance
<i>KPSS stat</i>		0,20	0,95	0,142
<i>Valeurs critiques</i>	5%	0,146	0,463	0,146
	10%	0,119	0,347	0,119

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.

L'application du test KPSS nous permet de statuer sur la stationnarité de la série LPIB. Cette dernière est stationnaire en première différence, c'est-à-dire qu'elle est intégrée d'ordre 1.

3.4.4. Test de Co-intégration

Consiste à tester la relation de long terme entre les variables. Les tests usuels pour cette analyse sont le test d'Engel et Granger (1987) ou le test de Johansen (1988). Le premier test se fonde sur l'hypothèse de stationnarité du résidu de la relation de LT, alors que, le deuxième propose l'estimation par le maximum de vraisemblance en se basant sur les tests de

la trace et de la valeur propre maximale. Généralement, le test de Johansen (1988) est le plus utilisé.

La présence de la Cointegration entre les variables suggère l'adoption d'une représentation vectorielle à correction d'erreur (VECM), alors que son absence, il convient de rendre stationnaire toutes les séries à travers leur différence première et adopter une représentation vectorielle autorégressive (VAR). Les résultats du test de Cointegration sont conditionnels à l'estimation d'un modèle et, par conséquent, le choix optimal de la structure de retard. Le choix du nombre de retards est effectué automatiquement et se basant sur les critères AIC.

Tableau n°6 : Ordre d'intégration

VAR Lag Order Selection Criteria						
Endogenous variables: LPIB LDEP LRCT						
Exogenous variables: C						
Sample: 1970 2017						
Included observations: 42						
Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	32.39164	NA	4.95e-05	-1.399602	-1.275483	-1.354107
1	167.2952	244.1113*	1.24e-07*	-7.395012*	-6.898534*	-7.213033*
2	175.2816	13.31067	1.31e-07	-7.346745	-6.477910	-7.028283
3	181.6811	9.751518	1.51e-07	-7.222908	-5.981716	-6.767962
4	193.1101	15.78291	1.39e-07	-7.338575	-5.725025	-6.747145
5	197.7719	5.771730	1.81e-07	-7.131994	-5.146086	-6.404080
6	204.4984	7.367210	2.21e-07	-7.023736	-4.665470	-6.159338
* indicates lag order selected by the criterion						

LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)
FPE: Final prediction error
AIC: Akaike information criterion
SC: Schwarz information criterion
HQ: Hannan-Quinn information criterion

Source : *Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.*

D'après le Tableau n°6, le nombre de retard qui minimise les deux critères d'information (AIC, SC) est de **P=1**. Donc, nous retenons le nombre (1) comme retard pour notre estimation du modèle VAR, c'est-à-dire un **VAR (1)**.

Tableau n°7 : test de cointégration

Sample (adjusted): 1972 2017				
Included observations: 46 after adjustments				
Trend assumption: Linear deterministic trend				
Series: LPIB LDEP LRCT				
Lags interval (in first differences): 1 to 1				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized		Trace	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.294081	36.74002	29.79707	0.0068
At most 1 *	0.226666	20.72029	15.49471	0.0074
At most 2 *	0.175846	8.896283	3.841466	0.0029
Trace test indicates 3 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level				
* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level				

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)				
Hypothesized		Max-Eigen	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None	0.294081	16.01973	21.13162	0.2237
At most 1	0.226666	11.82401	14.26460	0.1174
At most 2 *	0.175846	8.896283	3.841466	0.0029

Max-eigenvalue test indicates no cointegration at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Source : *Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.*

Selon le résultat du test de cointégration (tableau7), nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle de l'absence de cointégration au niveau du seuil de 5%. En revanche, nous acceptons l'hypothèse pour laquelle il existe au plus deux relations de cointégration entre les trois variables de notre modèle. Ce test nous amène à considéré un modèle VECM pour notre cas.

3.5. Estimation d'un modèle VECM

Le tableau suivant représente l'estimation complète du modèle VECM

Tableaux n°8 : Estimation d'un modèle VECM

Vector Error Correction Estimates
Date: 06/26/19 Time: 00:13
Sample (adjusted): 1972 2017
Included observations: 46 after adjustments
Standard errors in () & t-statistics in []

Cointegrating Eq:	CointEq1		
LPIB(-1)	1.000000		
LDEP(-1)	-0.719087 (0.07447) [-9.65562]		
LRCT(-1)	-0.214180 (0.09911) [-2.16100]		
C	-2.047345		
Error Correction:	D(LPIB)	D(LDEP)	D(LRCT)
CointEq1	0.084308 (0.07220) [1.16766]	0.815737 (0.21896) [3.72550]	0.281909 (0.26228) [1.07486]
D(LPIB(-1))	-0.311767 (0.14063) [-2.21697]	-0.573389 (0.42647) [-1.34451]	-0.014003 (0.51083) [-0.02741]
D(LDEP(-1))	0.085855 (0.05236) [1.63975]	0.235233 (0.15878) [1.48147]	-0.049976 (0.19019) [-0.26276]

D(LRCT(-1))	0.051478	0.110151	-0.156953
	(0.04529)	(0.13734)	(0.16451)
	[1.13671]	[0.80205]	[-0.95409]
C	0.042991	0.050069	0.049723
	(0.00732)	(0.02220)	(0.02659)
	[5.87238]	[2.25522]	[1.86976]
R-squared	0.133777	0.269964	0.064561
Adj. R-squared	0.049267	0.198741	-0.026701
Sum sq. resids	0.060941	0.560448	0.804119
S.E. equation	0.038553	0.116916	0.140045
F-statistic	1.582980	3.790405	0.707427
Log likelihood	87.13824	36.10501	27.80176
Akaike AIC	-3.571228	-1.352392	-0.991381
Schwarz SC	-3.372462	-1.153626	-0.792615
Mean dependent	0.037992	0.045059	0.041089
S.D. dependent	0.039540	0.130614	0.138212
Determinant resid covariance (dof adj.)		3.09E-07	
Determinant resid covariance		2.19E-07	
Log likelihood		156.8881	
Akaike information criterion		-6.038612	
Schwarz criterion		-5.323057	
Number of coefficients		18	

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.

3.6. Test de la robustesse des résidus

3.6.1. Test d'auto corrélation des résidus

Nous allons utiliser le test d'auto corrélation LM, qui fait l'objet du test la non auto corrélation des erreurs. L'hypothèse nulle, admet l'absence d'auto corrélation contre l'hypothèse alternative d'existence d'auto corrélation, les résultats du test sont représentés dans le tableau n°9 :

Tableaux n° 9: résultats du test d'auto corrélation

VEC Residual Serial Correlation LM Tests		
Null Hypothesis: no serial correlation at lag order h		
Date: 06/24/19 Time: 14:19		
Sample: 1970 2017		
Included observations: 45		
Lags	LM-Stat	Prob
1	18.34318	0.0314
2	13.26873	0.1508
3	13.62278	0.1364
4	8.095010	0.5246
5	11.66322	0.2330
6	4.349996	0.8869
7	5.774926	0.7622
8	11.76932	0.2266
9	21.43062	0.0109
10	7.081067	0.6287
11	3.189821	0.9563
12	12.50465	0.1863
Probs from chi-square with 9 df.		

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews.

Les résultats nous montrent que les erreurs sont indépendantes (car la probabilité de commettre une erreur de deuxième espèce est supérieure à 1%).

3.6.2. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de white)

Le test de white permet de savoir si les erreurs sont homoscédastiques ou non. L'hétérosédasticité qualifié des séries qui n'ont pas une variance constante. Or, les séries doivent être homoscédastique pour présenter les meilleurs estimateurs.

Ce teste repose sur deux hypothèses : l'hypothèse nulle selon laquelle les erreurs sont Homoscédastiques (la probabilité > 0.05), contre l'hypothèse par laquelle les erreurs sont hétérosédastiques (la probabilité < 0.05).

Les résultats du teste sont les suivants :

Tableaux n°10 : résultat de test d'hétérosédasticité

VEC Residual Heteroskedasticity Tests: No Cross Terms (only levels and squares)		
Date: 06/26/19 Time: 18:53		
Sample: 1970 2017		
Included observations: 46		
Joint test:		
Chi-sq	Df	Prob.
70.39209	48	0.0193

Source : *Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews*

D'après les résultats obtenus, l'hypothèse d'homoscédasticité est acceptée au seuil de 1%. Dans ce cas, les estimations obtenues sont optimales.

3.6.3. Test de normalité des résidus

Ce test est réalisé grâce à la statistique de *Jarque-Bera* (JB) (1980) et suit une loi de khi-deux à deux degrés de liberté au seuil de 5% égale à 5,99. Il permet de savoir si les variables du modèle suivent ou non une loi normale. Les résultats de notre test prouvent que les résidus sont des bruits blancs gaussiens, on accepte donc l'hypothèse de normalité des résidus au seuil de 1%.

Tableaux n°11 : test de normalité des résidus

Component	Jarque-Bera	Df	Prob.
1	21.94807	2	0.0000

2	0.396965	2	0.8200
3	6.373073	2	0.0413
Joint	28.71811	6	0.0001

Source : *Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews*

La présentation VECM du modèle estimé s'écrit comme suit :

$$D(LPIB) = 0.0843079532876*(LPIB(-1) - 0.719087473652*LDEP(-1) - 0.214179517567*LRCT(-1) - 2.04734454056) - 0.311767143452*D(LPIB(-1)) + 0.0858553453993*D(LDEP(-1)) + 0.051478294081*D(LRCT(-1)) + 0.042991000224$$

$$D(LDEP) = 0.815736549095*(LPIB(-1) - 0.719087473652*LDEP(-1) - 0.214179517567*LRCT(-1) - 2.04734454056) - 0.573388713541*D(LPIB(-1)) + 0.23523309045*D(LDEP(-1)) + 0.110151219767*D(LRCT(-1)) + 0.0500686733812$$

$$D(LRCT) = 0.281909252051*(LPIB(-1) - 0.719087473652*LDEP(-1) - 0.214179517567*LRCT(-1) - 2.04734454056) - 0.0140034092775*D(LPIB(-1)) - 0.0499761533511*D(LDEP(-1)) - 0.156953140893*D(LRCT(-1)) + 0.049722814083$$

3.6.4. Test de causalité de Granger

A cette étape, il s'agit d'appliquer de manière empirique le test de causalité de Granger à différentes variables et d'en analyser les résultats. Le test a été effectué sur toutes les variables et tous les croisements de couples de variables ont été pris en considération.

Tableau n°12 : Résultats du test de causalité au sens de Granger entre les variables

Pairwise Granger Causality Tests			
Date: 06/26/19 Time: 18:58			
Sample: 1970 2017			
Lags: 2			
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
LDEP does not Granger Cause LPIB	46	0.54891	0.5818
LPIB does not Granger Cause LDEP		6.74698	0.0029
LRCT does not Granger Cause LPIB	46	0.21786	0.8052
LPIB does not Granger Cause LRCT		1.80470	0.1773
LRCT does not Granger Cause LDEP	46	1.88848	0.1642
LDEP does not Granger Cause LRCT		1.46143	0.2437

Source : *Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews*

L'application du test de causalité sur les deux variables (dépense et PIB) révèle une seule hypothèse selon laquelle les dépenses influencent au sens de Granger sur la croissance économique (PIB) au seuil de 5%, car nous remarquerons que sa probabilité est inférieure à 0,05 ($0,002 < 0,05$), par contre les autres résultats indiquent qu'ils n'existent pas de relation de causalité entre-elles car toutes les probabilités associées sont supérieures à (0,05) au seuil de 5%.

3.6.5. Décomposition de la variance de l'erreur de prévision

Cette étude consiste à calculer la contribution de chacune des innovations à la variance de l'erreur en pourcentage. Quand une innovation explique une part importante de la variance de l'erreur de prévision, nous en déduisons que l'économie étudiée est très sensible aux chocs affectant cette série.

Tableau n°13 : La variance de l'erreur de prévision de la variable LPIB

Period	S.E.	LPIB	LDEP	LRCT
1	0.038553	100.0000	0.000000	0.000000
2	0.050288	99.17738	0.146242	0.676377
3	0.061637	98.24333	1.305924	0.450743
4	0.071951	96.85696	2.808547	0.334495
5	0.081256	95.70960	4.017817	0.272580
6	0.089668	94.90230	4.864636	0.233063
7	0.097364	94.33135	5.462972	0.205675
8	0.104494	93.91232	5.902226	0.185453
9	0.111165	93.59219	6.237891	0.169915
10	0.117458	93.33938	6.503015	0.157608

Cholesky Ordering: LPIB LDEP LRCT

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews

Selon le tableau n°13, les résultats relatifs à l'étude de la décomposition de la variance indiquent qu'a :

- ❖ La première année, la variance de l'erreur de prévision du PIB, est due à 100% à ses propres innovations, et les innovations des variables explicatives n'ont aucun effet au cours de la première année. Nous pouvons donc dire que le produit intérieur brut est la variable la plus exogène parmi les autres variables, ce qui justifie le choix de celle-ci pour identifier le choc.

- ❖ La deuxième année, la variance de l'erreur de prévision du PIB, est due à 99.17% à ses propres innovations, à 0.14% aux innovations des dépenses publiques (DEP), à 0.67% aux innovations des recettes publiques (RCT).
- ❖ La troisième jusqu'à la dernière année, la variance de l'erreur de prévision du PIB est due à 98.24% à 93.33% à ses propres innovations, du 1.30% à 6.50% aux innovations des dépenses publiques, du 0.40% à 0.15% aux innovations des recettes.

On constate que les dépenses contribuent avec une bonne partie à la détermination du produit intérieur brut.

3.6.6. Analyse des réponses impulsionnelles (analyse des chocs)

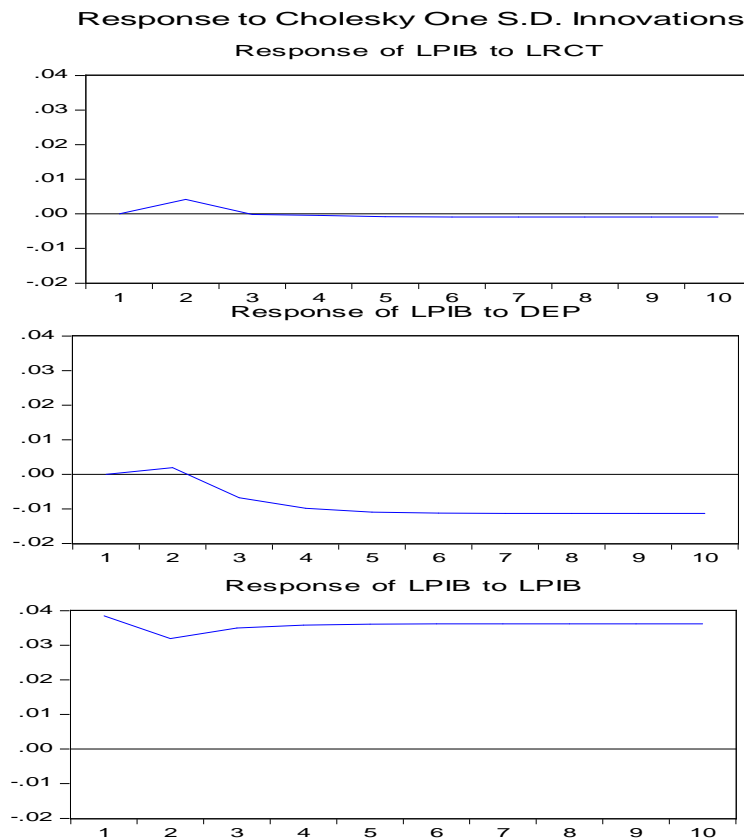
Il sera présenté dans ce qui suit, l'impact des variables (les dépenses budgétaires, les recettes publiques) sur le PIB.

Tableau n°14 : Réponses impulsionnelles (analyse des chocs)

Period	LPIB	DEP	LRCT
1	0.038553	0.000000	0.000000
2	0.031964	0.001923	0.004136
3	0.034990	-0.006776	-0.000140
4	0.035803	-0.009787	-0.000439
5	0.036125	-0.010949	-0.000825
6	0.036210	-0.011218	-0.000861
7	0.036221	-0.011258	-0.000871
8	0.036219	-0.011251	-0.000867
9	0.036217	-0.011243	-0.000865
10	0.036216	-0.011239	-0.000864

Cholesky
Ordering:
LPIB DEP
LRCT

Source : Etablie par nous même à partir des résultats de l'Eviews

Figure n°7 : Réponses impulsionnelles (analyse des chocs)

Les graphes ci-dessus nous donnent les résultats suivants :

- Un choc sur les recettes à un impact positif sur le PIB entre la première période et la troisième période, qui devient stable entre la troisième et la dixième période. Ce qui signifie que les recettes influencent positivement sur le PIB.
- Les dépenses ont un impact positif sur le PIB entre la première période et la deuxième période, et un impact négatif entre la deuxième et la quatrième période entre la quatrième et la dixième période l'impact devient stable.

Conclusion

L'objectif majeur de ce chapitre, était d'analyser la politique budgétaire en Algérie, les résultats obtenus montrent que le solde conjoncturelle influence négativement sur l'économie donc le problème de l'économie algérien est structurel.

Ainsi on a opté pour étudier l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique durant la période 1970 jusqu'à 2017, d'abord on a commencé par la détermination de l'ordre d'intégration sur nos séries d'intérêt, nous utiliserons les tests ADF pour les séries LDEP et

LRCT, l'application de ce test implique qu'ils sont stationnaire en première différenciation donc intégré d'ordre 1. Tandis que la série LPIB est stationnaire en niveau intégré d'ordre 0. A cet effet, on appliquant le test de PP, nous constatons qu'il ya une différence par rapport aux résultats obtenus par le test ADF, donc on doit appliquer le test KPSS pour infirmer ou confirmer l'un de ces tests. L'application du test KPSS nous montre que la série LPIB est stationnaire en première différence, c'est-à-dire qu'elle est intégrée d'ordre 1.

Ensuite, nous avons construit un modèle VECM, à travers, l'analyse de test de causalité de Granger, nous a permet de tirer les résultats suivants :

- L'analyse de la causalité montre l'existence de la causalité au sens de granger entre Les dépenses et le produit intérieur brut.
- Les dépenses publiques ont un impact sur la croissance économique, puisqu'il ya une causalité

En Algérie une augmentation des dépenses publiques aura des effets positifs sur la croissance économique.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au cours de la dernière décennie, la politique budgétaire Algérienne, telle qu'elle a été développée le long de notre travail, est caractérisée par un niveau élevé de dépenses publiques par rapport aux ressources fiscales et non fiscales disponibles.

De ce fait, nous avons subdivisé notre démarche en deux volets distincts, à savoir, le volet théorique qui commence par l'introduction générale présentant l'intérêt même du sujet de recherche, enchaînée par une problématique, Puis nous sommes passé au premier chapitre intitulé éléments sur la politique budgétaire, le deuxième chapitre quand à lui, nous l'avons consacré à la politique de développement et finances publiques et à l'illustration des programmes de relance économique entrepris par l'Etat entre 2001 et 2009.

Le deuxième volet était quand à lui pratique, nous l'avons consacré à l'analyse de la politique budgétaire en Algérie, l'étude empirique que nous avons menée consiste à évaluer l'orientation de la politique budgétaire en Algérie entre 1970 jusqu'à 2017. Nous avons présenté dans la première section quelques fondements de l'économétrie des séries temporelles. Nous avons développé ensuite dans une deuxième section l'évaluation du solde structurel Et nous terminerons par une troisième section qui s'intitule l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique.

Nous avons commencé à évaluer les dépenses et les recettes publiques en Algérie durant la période qui s'étale de 1970 jusqu'à 2017 en utilisant le solde structurel qui constitue une mesure pertinente de l'orientation de la politique budgétaire. En premier lieu nous avons calculé le PIB potentiel, puis les élasticités de chaque variable. D'après les résultats obtenus à l'aide de l'Excel, nous constatons que le solde conjoncturelle n'influence pas sur l'économie, donc le problème de l'économie Algérien est structurel ce qui permis de répondre à notre problématique posé en début de ce travail.

L'étude que nous avons faite s'est penchée sur l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie, pour illustrer cette étude, nous avons appliquée une démarche économétrique basée sur le modèle vectoriel à corrections d'erreur (VECM) à l'aide du logiciel « Eviews », les variables retenus dans l'analyse sont la croissance économique (PIB), les dépenses publiques (DEP) et les recettes publiques (RCT). D'abord nous avons utilisé le test de racine unitaire (ADF) pour déterminer l'ordre d'intégration. Les séries $L(DEP)$ et $L(RCT)$ intégrés d'ordre (1) ce qui implique qu'ils sont stationnaires en première différenciation, à l'exception de la série $L(PIB)$ qui est intégrés d'ordre (0), ensuite nous allons passer au test de P.P qui nous a indiqués que la série $L(PIB)$ est de type $I(1)$, donc

Conclusion générale

pour infirmer ou confirmer l'un des deux tests nous effectuerons le test de KPSS pour confirmation, l'application de ce test nous permet de statuer sur la stationnarité de la série donc intégré d'ordre 1.

Ensuite nous avons effectué le test de cointégration par la méthode de Johansen qui détectent l'existence au plus de deux relations de cointégration entre les trois variables de notre modèle, ce qui nous amène à considéré un modèle VECM pour notre cas.

En effectuant le test de causalité, les résultats ont révélé la présence de causalité au sens de granger entre les dépenses publiques et le produit intérieur brut, ensuite nous avons optez pour l'analyse de la décomposition de la variance qui contribuent avec une bonne partie à la détermination du produit intérieur brut.

D'après l'étude faite à travers ce mémoire, on a pu répondre à la problématique posé au début. En effet,

- ✓ Les dépenses budgétaires en Algérie influencent en grande partie l'activité économique du pays, donc l'élaboration d'une politique budgétaire adéquate est primordiale pour atteindre un niveau plus élevé de croissance économique ;
- ✓ Le solde structurel a beaucoup plus d'impact sur la croissance économique que le solde conjoncturel en Algérie ;
- ✓ Les recettes publiques ont un impact négatif sur la croissance économique.

Bibliographie

Bibliographie

❖ Ouvrages

- ✓ ABDELKADER BENMAROUF, « introduction à l'économie des finances publiques », université d'Alger 1983-1984.
- ✓ AHMED silem, Jean- Marie « lexique d'économie », Edition Dalloz, paris 2006.
- ✓ Amélie barbier-Gauchard, intégration budgétaire européennes : enjeux et perspectives les finances publiques européens, Edition de Boeck ; paris 2008, page 80.
- ✓ Alain Beitone, Antoine Cazorla, Christine Dollo ; Anne-Marie drai ; »dictionnaires des sciences économiques » Edition Armand colin ; paris 2001.
- ✓ BENNASY- Agnes, Benoit-queré coeure-pierre, Ferry-Jacquet, « la politique économique » Edittion de Brock université, 2^{eme} edition, bruxelles.
- ✓ Birnard WACQUEZ, « la dépense publiques » edition institut de l'entreprise ; paris 2002.
- ✓ Bourbonnais. R, « Econométrie », 7^{eme} edition Dunod, paris 2009.
- ✓ Bonnaz. H ; « les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économiques » paris 1996.
- ✓ Cartel Lier.J, « l'économie de Keynes », Edition de Brock, Bruxelles 1995.
- ✓ Chatail Cyrille, « finances publiques » ; centre de publication universitaire, 2001-2002 ; paris.
- ✓ Christian bigaut, finances publiques droit budgétaires, Edition Ellipses, paris 1995.
- ✓ Eric Devaux, « finances publiques », Edition Bréal, paris 2002.
- ✓ Françoise astier ; « finances publiques », droit budgétaires; Edition Marketing S.A ; paris 1996.
- ✓ François Chauvel ; « l'essentiel des finances publiques »; Edition Gualino, 15^{eme} Edition 2014.
- ✓ François Boussat, D.Lauze ; V.libourel, F.BEAUDONCK, guide pratique de gestion, Edition ESF ; paris 2001.
- ✓ GEHANNE, G.P. dictionnaire thématique de science économique et social. Edition Dunod ; paris1995.
- ✓ Huart Florence ; « économie des finances publiques »; Edition Dunod ; paris 2012.
- ✓ LARDIC.S ; Mignon. S, « Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières » Edition economica, paris, 2007.

- ✓ Marc Montousse, Dominique Chamlay, Pierre André Corpron, Phillipe Froissart, Sciences économiques et sociales, Editions Bréal, paris 2005.
- ✓ Matthieu Caron ; « budget et politique budgétaire » ; Edition Bréal ; Paris 2007.
- ✓ Michael Burda, Charles WYPLOSZ ; « macroéconomie » édition de Boeck.
- ✓ OECD ; Etudes économiques de l'OCDE ; Canada 2010 ; édition OECD.
- ✓ Organisation de coopération et de développement économiques ; la procédure budgétaire au Luxembourg : analyse et recommandation, édition OCDE ; paris 2013.
- ✓ Pierre Di Malta ; « finances publiques » ; édition presse universitaire de France ; paris 1999.
- ✓ Sami Khedhiri : « cours d'économétrie » méthodes et applications, Edition Lavoisier ; 2007.
- ✓ M.E. Benissad, Economie du développement de l'Algérie. P35.

❖ Site web

- ✓ www.mfdgi.gov.dz/images/pdf/brochures_fiscales/systemes_fiscales_Algerien_2017.pdf.
- ✓ <http://yves.michel.exbx.free.fr/politiquebudgetaire>.
- ✓ www.ons.dz
- ✓ La banque d'Algérie : voire le site (www.bank-of-algeria.dz)

❖ Mémoires et thèses

- ✓ MERROUCHE KHADIDJA, SILVA BIOTE JACIRA « la politique budgétaire et la croissance économique cas de l'Algérie de 1970-2013 » mémoire de master en économie appliqués et ingénierie financière, université de Bejaia 2013.
- ✓ MEZIANI MADINA, « l'impact des dépenses publiques sur la croissance «économique en Algérie » ; mémoire de master en économie appliqués et ingénierie financière, université de Bejaia 2013-2014.
- ✓ M. Nacer MESSAOUI, M. Salim SAIDANI « Impact de la politique budgétaire sur la croissance économique Cas de l'Algérie entre 1980-2013 » mémoire de master en économie appliqués et ingénierie financière, université de Bejaia 2015-2016.
- ✓ Ait BOUDA Salah « la politique budgétaire comme outil de réduction et de lutte contre la pauvreté Cas de l'Algérie » mémoire de master en Monnaie,

Banque et Environnement Financier International, université de Bejaia 2010-2011.

- ✓ Achour Tani Yamna « l'analyse de la croissance économique en Algérie » thèse de doctorat option finance publique, Université Abou Bekr Belkaid 2013-2014.
- ✓ AYADI Chirez « l'effet de la politique budgétaire sur la croissance économique : cas de l'économie Algériennes de 1970-2013 » mémoire de master en économie appliqués et ingénierie financière, université de Bejaia 2014.
- ✓ BOUCEBSSI Yacine, BERREHRAH Elhadi « Impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie. Etude économétrique sur la période (1980-2013) » mémoire de master en économie appliqués et ingénierie financière, université de Bejaia 2014-2015.
- ✓ AHMED Ali Nassima, MOULOUA Katia « Essai d'analyse de l'impact des dépenses publiques sur la croissance économiques en Algérie » mémoire de master en économie appliqués et ingénierie financière, université de Bejaia 2011-2012.
- ✓ EL MOKRI Karim, RAGBI Aziz, TOUNSI Said « politique budgétaire et activité économique au Maroc : Une analyse quantitative ».

Annexes

Annexe n°1: ADF_M3_LPIB_Level

Null Hypothesis: LPIB has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.730093	0.0022
Test critical values:	1% level		-4.170583	
	5% level		-3.510740	
	10% level		-3.185512	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 06/24/19 Time: 09:51				
Sample (adjusted): 1972 2017				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-0.231606	0.048964	-4.730093	0.0000
D(LPIB(-1))	-0.166845	0.099109	-1.683444	0.0997
C	3.346260	0.691983	4.835754	0.0000
@TREND(1970)	0.006055	0.001549	3.908332	0.0003
R-squared	0.471093	Mean dependent var		0.037992
Adjusted R-squared	0.433314	S.D. dependent var		0.039540
S.E. of regression	0.029765	Akaike info criterion		-4.108036
Sum squared resid	0.037210	Schwarz criterion		-3.949023
Log likelihood	98.48482	Hannan-Quinn criter.		-4.048469
F-statistic	12.46967	Durbin-Watson stat		0.805034
Prob(F-statistic)	0.000006			

Annexe n°2: ADF_M3_LDEP_Level

Null Hypothesis: LDEP has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-2.955587	0.1554
Test critical values:	1% level		-4.165756	
	5% level		-3.508508	
	10% level		-3.184230	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDEP)				
Method: Least Squares				

Date: 06/26/19 Time: 10:33
Sample (adjusted): 1971 2017
Included observations: 47 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDEP(-1)	-0.299523	0.101341	-2.955587	0.0050
C	3.902621	1.299444	3.003300	0.0044
@TREND("1970")	0.010827	0.004141	2.614682	0.0122
R-squared	0.171634	Mean dependent var		0.044276
Adjusted R-squared	0.133981	S.D. dependent var		0.129298
S.E. of regression	0.120325	Akaike info criterion		-1.335544
Sum squared resid	0.637033	Schwarz criterion		-1.217450
Log likelihood	34.38529	Hannan-Quinn criter.		-1.291104
F-statistic	4.558307	Durbin-Watson stat		1.929309
Prob(F-statistic)	0.015881			

Annexe n°3: ADF_M2_LDEP_Level

Null Hypothesis: LDEP has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.420662	0.5643
Test critical values:		
1% level	-3.577723	
5% level	-2.925169	
10% level	-2.600658	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(LDEP)
Method: Least Squares
Date: 06/26/19 Time: 10:34
Sample (adjusted): 1971 2017
Included observations: 47 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDEP(-1)	-0.047816	0.033658	-1.420662	0.1623
C	0.701710	0.463142	1.515109	0.1367
R-squared	0.042925	Mean dependent var		0.044276
Adjusted R-squared	0.021657	S.D. dependent var		0.129298
S.E. of regression	0.127890	Akaike info criterion		-1.233671
Sum squared resid	0.736013	Schwarz criterion		-1.154942
Log likelihood	30.99127	Hannan-Quinn criter.		-1.204045
F-statistic	2.018280	Durbin-Watson stat		2.141151
Prob(F-statistic)	0.162307			

Annexe n°4: test ADF_M1_LDEP_Level

Null Hypothesis: LDEP has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			2.282403	0.9939
Test critical values:	1% level		-2.615093	
	5% level		-1.947975	
	10% level		-1.612408	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDEP)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:35				
Sample (adjusted): 1971 2017				
Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDEP(-1)	0.003137	0.001375	2.282403	0.0271
R-squared	-0.005897	Mean dependent var		0.044276
Adjusted R-squared	-0.005897	S.D. dependent var		0.129298
S.E. of regression	0.129678	Akaike info criterion		-1.226471
Sum squared resid	0.773559	Schwarz criterion		-1.187106
Log likelihood	29.82206	Hannan-Quinn criter.		-1.211657
Durbin-Watson stat	2.143275			

Annexe n°5: test ADF_M3_LRCT_Level

Null Hypothesis: LRCT has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-3.022949	0.1370
Test critical values:	1% level		-4.165756	
	5% level		-3.508508	
	10% level		-3.184230	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LRCT)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:36				
Sample (adjusted): 1971 2017				
Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.

LRCT(-1)	-0.273816	0.090579	-3.022949	0.0042
C	3.647873	1.186356	3.074856	0.0036
@TREND("1970")	0.006334	0.002793	2.268012	0.0283
R-squared	0.180594	Mean dependent var	0.038821	
Adjusted R-squared	0.143348	S.D. dependent var	0.137583	
S.E. of regression	0.127341	Akaike info criterion	-1.222194	
Sum squared resid	0.713493	Schwarz criterion	-1.104099	
Log likelihood	31.72155	Hannan-Quinn criter.	-1.177754	
F-statistic	4.848703	Durbin-Watson stat	2.086739	
Prob(F-statistic)	0.012502			

Annexe n°6: test ADF_M2_LRCT_Level

Null Hypothesis: LRCT has a unit root				
Exogenous: Constant				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-2.041952	0.2686
Test critical values:				
	1% level		-3.577723	
	5% level		-2.925169	
	10% level		-2.600658	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LRCT)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:37				
Sample (adjusted): 1971 2017				
Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LRCT(-1)	-0.094770	0.046411	-2.041952	0.0470
C	1.340551	0.637789	2.101874	0.0412
R-squared	0.084800	Mean dependent var	0.038821	
Adjusted R-squared	0.064462	S.D. dependent var	0.137583	
S.E. of regression	0.133075	Akaike info criterion	-1.154184	
Sum squared resid	0.796905	Schwarz criterion	-1.075455	
Log likelihood	29.12333	Hannan-Quinn criter.	-1.124558	
F-statistic	4.169569	Durbin-Watson stat	2.237518	
Prob(F-statistic)	0.047044			

Annexe n°7: test ADF_M1_LRCT_Level

Null Hypothesis: LRCT has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*

Augmented Dickey-Fuller test statistic		1.868685	0.9839	
Test critical values:	1% level	-2.615093		
	5% level	-1.947975		
	10% level	-1.612408		
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LRCT)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:38				
Sample (adjusted): 1971 2017				
Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LRCT(-1)	0.002736	0.001464	1.868685	0.0680
R-squared	-0.005050	Mean dependent var		0.038821
Adjusted R-squared	-0.005050	S.D. dependent var		0.137583
S.E. of regression	0.137930	Akaike info criterion		-1.103088
Sum squared resid	0.875141	Schwarz criterion		-1.063723
Log likelihood	26.92256	Hannan-Quinn criter.		-1.088274
Durbin-Watson stat	2.245117			

Annexe n°8: test ADF_M1_LDEP_First difference

Null Hypothesis: D(LDEP) has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-6.441716	0.0000
Test critical values:	1% level		-2.616203	
	5% level		-1.948140	
	10% level		-1.612320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDEP,2)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:39				
Sample (adjusted): 1972 2017				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LDEP(-1))	-0.962124	0.149358	-6.441716	0.0000
R-squared	0.479703	Mean dependent var		-0.001654
Adjusted R-squared	0.479703	S.D. dependent var		0.191639
S.E. of regression	0.138232	Akaike info criterion		-1.098266

Sum squared resid	0.859865	Schwarz criterion	-1.058513
Log likelihood	26.26011	Hannan-Quinn criter.	-1.083374
Durbin-Watson stat	1.938912		

Annexe n°9: test ADF_M1_LRCT_First difference

Null Hypothesis: D(LRCT) has a unit root				
Exogenous: None				
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-7.023076	0.0000
Test critical values:				
	1% level		-2.616203	
	5% level		-1.948140	
	10% level		-1.612320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LRCT,2)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:40				
Sample (adjusted): 1972 2017				
Included observations: 46 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRCT(-1))	-1.051543	0.149727	-7.023076	0.0000
R-squared	0.522732	Mean dependent var		0.004080
Adjusted R-squared	0.522732	S.D. dependent var		0.208630
S.E. of regression	0.144131	Akaike info criterion		-1.014688
Sum squared resid	0.934819	Schwarz criterion		-0.974935
Log likelihood	24.33784	Hannan-Quinn criter.		-0.999797
Durbin-Watson stat	1.809456			

Annexe n°10: test PP_M3_LPIB_Level

Null Hypothesis: LPIB has a unit root			
Exogenous: Constant, Linear Trend			
Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel			
		Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic		-2.139178	0.5112
Test critical values:			
	1% level	-4.165756	
	5% level	-3.508508	

10% level	-3.184230			
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Residual variance (no correction)	0.001772			
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.001392			
Phillips-Perron Test Equation Dependent Variable: D(LPIB) Method: Least Squares Date: 06/26/19 Time: 10:48 Sample (adjusted): 1971 2017 Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-0.151116	0.067856	-2.226990	0.0311
C	2.181989	0.958932	2.275436	0.0278
@TREND("1970")	0.004218	0.002170	1.943745	0.0583
R-squared	0.121866	Mean dependent var		0.034624
Adjusted R-squared	0.081951	S.D. dependent var		0.045412
S.E. of regression	0.043512	Akaike info criterion		-3.369864
Sum squared resid	0.083304	Schwarz criterion		-3.251770
Log likelihood	82.19181	Hannan-Quinn criter.		-3.325424
F-statistic	3.053128	Durbin-Watson stat		2.052134
Prob(F-statistic)	0.057324			

Annexe n°11: test PP_M2_LPIB_Level

Null Hypothesis: LPIB has a unit root		
Exogenous: Constant		
Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel		
	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-1.607184	0.4711
Test critical values:	1% level	-3.577723
	5% level	-2.925169
	10% level	-2.600658
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.		
Residual variance (no correction)		0.001925
HAC corrected variance (Bartlett kernel)		0.001451
Phillips-Perron Test Equation Dependent Variable: D(LPIB) Method: Least Squares Date: 06/26/19 Time: 10:50 Sample (adjusted): 1971 2017		

Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-0.022322	0.015074	-1.480790	0.1456
C	0.366773	0.224401	1.634458	0.1091
R-squared	0.046463	Mean dependent var		0.034624
Adjusted R-squared	0.025274	S.D. dependent var		0.045412
S.E. of regression	0.044835	Akaike info criterion		-3.330039
Sum squared resid	0.090458	Schwarz criterion		-3.251309
Log likelihood	80.25591	Hannan-Quinn criter.		-3.300412
F-statistic	2.192739	Durbin-Watson stat		2.187773
Prob(F-statistic)	0.145631			

Annexe n°12: test PP_LPIB_M1_Level

Null Hypothesis: LPIB has a unit root				
Exogenous: None				
Bandwidth: 3 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel				
			Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic			5.337580	1.0000
Test critical values:	1% level		-2.615093	
	5% level		-1.947975	
	10% level		-1.612408	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Residual variance (no correction)				0.002039
HAC corrected variance (Bartlett kernel)				0.001903
Phillips-Perron Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:50				
Sample (adjusted): 1971 2017				
Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	0.002306	0.000447	5.156128	0.0000
R-squared	-0.010144	Mean dependent var		0.034624
Adjusted R-squared	-0.010144	S.D. dependent var		0.045412
S.E. of regression	0.045642	Akaike info criterion		-3.314922
Sum squared resid	0.095828	Schwarz criterion		-3.275557
Log likelihood	78.90066	Hannan-Quinn criter.		-3.300108
Durbin-Watson stat	2.120126			

Annexe n°13: test PP_M3_LDEP_Level

Null Hypothesis: LDEP has a unit root				
Exogenous: Constant, Linear Trend				
Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel				
			Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic			-2.955587	0.1554
Test critical values:	1% level		-4.165756	
	5% level		-3.508508	
	10% level		-3.184230	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Residual variance (no correction)				0.013554
HAC corrected variance (Bartlett kernel)				0.013554
Phillips-Perron Test Equation				
Dependent Variable: D(LDEP)				
Method: Least Squares				
Date: 06/26/19 Time: 10:51				
Sample (adjusted): 1971 2017				
Included observations: 47 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDEP(-1)	-0.299523	0.101341	-2.955587	0.0050
C	3.902621	1.299444	3.003300	0.0044
@TREND("1970")	0.010827	0.004141	2.614682	0.0122
R-squared	0.171634	Mean dependent var		0.044276
Adjusted R-squared	0.133981	S.D. dependent var		0.129298
S.E. of regression	0.120325	Akaike info criterion		-1.335544
Sum squared resid	0.637033	Schwarz criterion		-1.217450
Log likelihood	34.38529	Hannan-Quinn criter.		-1.291104
F-statistic	4.558307	Durbin-Watson stat		1.929309
Prob(F-statistic)	0.015881			

Annexe n°14: test de kpss

Null Hypothesis: LPIB is stationary
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Bandwidth: 5 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

		LM-Stat.
Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin test statistic		0.209973
Asymptotic critical values*:	1% level	0.216000
	5% level	0.146000

10% level

0.119000

*Kwiatkowski-Phillips-Schmidt-Shin (1992, Table 1)

Residual variance (no correction)	0.008568
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.036292

KPSS Test Equation

Dependent Variable: LPIB

Method: Least Squares

Date: 06/24/19 Time: 10:04

Sample: 1970 2017

Included observations: 48

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	14.16215	0.026875	526.9593	0.0000
@TREND(1970)	0.031204	0.000985	31.67300	0.0000
R-squared	0.956156	Mean dependent var		14.89544
Adjusted R-squared	0.955203	S.D. dependent var		0.446756
S.E. of regression	0.094557	Akaike info criterion		-1.838452
Sum squared resid	0.411288	Schwarz criterion		-1.760486
Log likelihood	46.12286	Hannan-Quinn criter.		-1.808989
F-statistic	1003.179	Durbin-Watson stat		0.231991
Prob(F-statistic)	0.000000			

Table des matières

Table des matières

Liste des abréviations

Liste des tableaux et figures

Introduction générale.....1

Chapitre 1 : Eléments sur la politique budgétaire.....3

Section 1 : Généralités sur la politique budgétaire..... 3

1.1.Définition3

1.2.les objectifs de la politique budgétaire4

1.2.1. objectifs conjoncturels4

1.2.2. objectifs structurels5

1.3.limites de la politique budgétaire.....5

1.3.1. les anticipations des agents économiques.....5

1.3.2. les fuites d'une économie ouverte.....6

1.4.typologie de la politique budgétaire6

1.4.1. la politique budgétaire expansionniste.....6

1.4.2. la politique budgétaire restrictive.....7

1.4.3. la politique budgétaire volontariste.....7

1.4.4. la politique budgétaire de demande.....7

1.4.5. la politique budgétaire de l'offre.....8

1.5.les règles de la politique budgétaire.....8

1.5.1. définition d'une règle budgétaire8

1.5.2. les propriétés d'une règle budgétaire8

1.5.3. typologie des règles budgétaires.....9

a. règle de solde budgétaire9

b. règle de dette10

c. règles de dépenses.....11

d. règles de recettes.....11

1.6.les critères d'évaluation d'une règle budgétaire.....11

Section 2 : les fondements théorique de la politique budgétaire12

2.1.l'approche keynésienne12

2.1.1 Effet de multiplicateur13

2.2.Approche classique néoclassique.....14

2.2.1. Chez les classiques15

2.2.2. Chez les néoclassiques.....15

2.3.La position des antis keynésiennes16

Section 3 : le budget de l'Etat et loi de finance17

3.1.La nature du budget de l'Etat et ses caractéristiques17

3.1.1.	La nature de budget de l'Etat	17
3.1.2.	Les caractéristiques du budget de l'Etat.....	18
3.2.	Les différents aspects du budget du l'Etat	19
3.2.1.	L'aspect financier du budget	19
3.2.2.	L'aspect politique du budget	20
3.2.3.	L'aspect juridique du budget	20
3.3.	Les principe d'élaboration du budget de l'Etat	20
3.3.1.	Le principe de l'annualité	20
3.3.2.	Le principe de l'unité	21
3.3.3.	Le principe de l'universalité	21
3.3.4.	Le principe de spécificité	22
3.3.5.	Le principe d'équilibre budgétaire	22
3.4.	L'organisation générale du budget de l'Etat	22
3.5.	La loi de finance.....	23
3.5.1.	Définition de la loi de finances	23
3.5.2.	Les différentes lois de finances.....	24
a.	La loi de finances initiale (LFI).....	24
b.	La loi de finance rectificative (LFR)	24
c.	Les lois de règlements.....	25
Conclusion.....	25
Chapitre II : La politique de développement et finance publique en Algérie.....	26
Section 1 : rappel sur l'économie de développement en Algérie	26
1.1.	La période de planification (1965-1980)	27
1.2.	La crise économique et tentative de restructuration (1980-1999).....	28
1.3.	Boom pétrolière et programme de croissances économique (1999-2017)	28
1.3.1.	Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) (2001-2004).....	29
1.3.2.	Le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) (2005-2009).....	31
Section 2 : analyse de la politique budgétaire en Algérie	32
2.1.	Analyse des recettes publiques en Algérie.....	32
2.1.1.	Évolution des recettes budgétaire en Algérie.....	32
2.1.2.	Les recettes fiscales.....	33
2.1.2.1.	Les recettes pétrolières.....	36
2.1.2.2.	Les recettes ordinaires	37
2.1.3.	Les recettes non fiscales	39
2.2.	Analyses des dépenses publiques en Algérie	40
2.2.1.	Dépenses de fonctionnements	42
2.2.2.	Dépenses d'équipements.....	43
Conclusion.....	44

3.4.3. Test de racine unitaire (KPSS).....	61
3.4.4. Test de cointégration.....	61
3.5. Estimation d'un modèle VECM	64
3.6. Test de la robustesse des résidus.....	66
3.6.1. Test d'autocorrélation des résidus.....	66
3.6.2. Test d'hétéroscédasticité des résidus (Test de white).....	66
3.6.3. Test de normalité des résidus.....	67
3.6.4. Test de causalité de Granger	68
3.6.5. Décomposition de la variance de l'erreur de prévision.....	68
3.6.6. Analyse des réponses impulsionnelles (analyse des chocs).....	69
Conclusion	72
CONCLUSION GENERALE	73
BIBLIOGRAPHIE	
LES ANNEXES	
RESUME	

Résumé

La politique budgétaire se trouve aujourd'hui au centre de la problématique de développement économique. Elle prend une importance toujours grandissante dans les politiques économiques de la majorité des pays.

L'objectif de cette étude consiste à évaluer l'orientation de la politique budgétaire en Algérie durant la période 1970-2017. Et on tentera d'expliquer l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique. Nous avons utilisé le logiciel Eviews comme outil de traitement afin de répondre au questionnement de départ.

Les résultats obtenus après l'analyse et le traitement des données indiquent que le problème de l'économie Algérien est structurel, et que les dépenses publiques ont un impact positif sur la croissance économique.

summary

Fiscal policy is today at the center of the economic development problem. It is becoming increasingly important in the economic policies of most countries.

The objective of this study is to evaluate the direction of fiscal policy in Algeria during the period 1970-2017. And we will try to explain the impact of public spending on economic growth. We used the Eviews software as a processing tool to answer the initial questioning.

The results obtained after analyzing and processing the data indicate that the problem of the Algerian economy is structural, and that public spending has a positive impact on economic growth.

ملخص

السياسة المالية هي اليوم في صلب مشكلة التنمية الاقتصادية. لقد أصبحت ذات أهمية متزايدة في السياسات الاقتصادية لمعظم البلدان. الهدف من هذه الدراسة هو تقييم اتجاه السياسة المالية في الجزائر خلال الفترة 1970-2017. وسنحاول شرح تأثير الإنفاق العام على النمو الاقتصادي استخدمنا برنامج Eviews كأداة معالجة للإجابة على الأسئلة الأولية. تشير النتائج التي تم الحصول عليها بعد تحليل ومعالجة البيانات إلى أن مشكلة الاقتصاد الجزائري مشكلة هيكلية ، وأن الإنفاق العام له تأثير إيجابي على النمو الاقتصادي.